

REGLEMENT DE COPROPRIETE MODIFICATIF

Propriété dite : *AlFarah Im54*

Titre : 193 469/09

Agence Nationale de la Conservation
Foncière, du Cadastre et de la Cartographie
Service du Cadastre d'Agadir



REGLEMENT DE COPROPRIETE **MODIFICATIF.**

***Concernant**

Les immeubles en copropriété dénommé **AlFarah Im54 T.F N° 193 469/09**,
Situé au Préfecture Agadir Ida-Outanane, C.T Agadir. Lotissement AL Farah .

***Préambule**

Société Al Omrane Sous Massa représentée par Monsieur Hicham EL Faleh,
Porteur de la CIN N° A366652

Etant dans l'intention de Modifier le sous Sol qui est une Partie Commune et de la diviser en 81 Parties Privatives (Parkings) édifiés sur la propriété dite : **AlFarah Im54**. Objet du **T.F 193 469/09 d'une superficie de 3137m²**.

A établi conformément aux dispositions de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, Le présent règlement modificatif de copropriété qui vise, à régler les rapports de bon voisinage et à définir les droits et charges respectifs des copropriétaires, d'une part, et à pourvoir à la bonne administration et jouissance de l'ensemble de l'immeuble, d'autre part.

Le présent règlement modificatif s'impose aux différents copropriétaires, leurs ayants droit (héritiers), et leurs ayants cause : (cessionnaires, locataires ou occupants).

Dans chaque contrat de vente, dans les cessions sous toutes leurs formes, et dans chaque acte de location ou bail, il sera spécifié que le nouvel occupant ou propriétaire s'oblige à l'exécution pleine et entière des clauses, charges et conditions du présent règlement.

Le présent règlement modificatif a pour objet de rendre le Sous Sol partie commune en 81 parties privatives (Parkings) et les Liées aux appartements.
Pour le reste Sans Changement.

En plus du préambule, Le présent règlement modificatif comporte :

- I –** la description sommaire de l'immeuble et la division par **partie** et par niveau.
- II –** le tableau de répartition des **parties privatives** et des **parties communes**.
- III –** les règles de copropriété découlant des dispositions de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.

I – DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DE LA DIVISION PAR NIVEAU ET PAR PARTIE

***Description de l'immeuble**

L'immeuble objet du présent règlement modificatif est délimité comme suit:

- AU NORD : Rue de lotissement sur T 5226/ms
- A L'EST : Rue de lotissement sur T 5226/ms
- A L'OUEST : Rue de lotissement sur T 5226/ms
- AU SUD : Rue de lotissement sur T 5226/ms

Les constructions édifiées sur la propriété se composent de Cinq Immeubles Immeuble A à Immeuble E comprennent chacun:

- Sous-sol
- Rez-de-chaussée
- Mezzanine
- 1^{er} étage
- 2^{ème} étage
- 3^{ème} étage
- 4^{ème} étage
- 5^{ème} étage
- Terrasse accessible

D'une hauteur totale de 20.60m comptée à partir de la côte du seuil.

***Division par partie**

La résidence est composée de Cinq Immeubles : Immeuble A , Immeuble B, Immeuble C, Immeuble D, Immeuble E

La résidence est divisée en 224 parties privatives (dont 99 Liées) et 59 parties communes détaillées comme suit :

Sous sol

Le Sous sol couvrant une surface globale de **3137** m² ayant pour côtes: de la côte -3.40 à la côte -0.20, il est divisé en 81 Parties privatives et 11 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 23A : de **14** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P23 au 1er Etage Immeuble A

Partie privative n° 25A : de **14** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P25-25a au 1er Etage Immeuble A

Partie privative n° 26A : de **12** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P26 au 1er Etage Immeuble A

Partie privative n° 29A : de **14** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P29 au 2ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 30A : de **12** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P30-30a au 2ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 31A : de **11** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P31-31a au 2ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 32A : de **13** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P32 au 2ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 33A : de **12** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P33 au 3ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 34A : de **13** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P34-34a au 3ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 36A : de **13** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P36 au 3ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 37A : de **13** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P37 au 4ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 39A : de **15** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P39-39a au 4ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 40A : de **13** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P40 au 4ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 41A : de **15** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P41 au 5ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 42A : de **16** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P42-42a au 5ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 43A : de **14** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P43-43a au 5ème Etage Immeuble A

Partie privative n° 59A : de **13** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P59 au 1er Etage Immeuble B

Partie privative n° 61A : de **14** m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P61-61a au 1er Etage Immeuble B

Partie privative n° 62A : de 11 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P62 au 2^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 63A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P63-63a au 2^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 64A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P64-64a au 2^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 65A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P65-65a au 2^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 66A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P66 au 3^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 68A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P68-68a au 3^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 69A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P69-69a au 3^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 70A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P70 au 4^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 71A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P71-71a au 4^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 72A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P72-72a au 4^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 74A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P74 au 5^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 75A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P75-75a au 5^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 76A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P76-76a au 5^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 77A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P77-77a au 5^{ème} Etage Immeuble B

Partie privative n° 94A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P94 au 1^{er} Etage Immeuble C

Partie privative n° 95A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P95-95a au 1^{er} Etage Immeuble C

Partie privative n° 96A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P96-96a au 1^{er} Etage Immeuble C

Partie privative n° 97A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P97 au 1^{er} Etage Immeuble C

Partie privative n° 98A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P98 au 2^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 99A : de 16 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P99-99a au 2^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 100A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P100-100a au 2^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 101A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P101 au 2^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 102A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P102 au 3^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 103A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P103-103a au 3^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 104A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P104-104a au 3^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 105A : de 16 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P105 au 3^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 106A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P106 au 4^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 107A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P107-107a au 4^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 108A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P108-108a au 4^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 110A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P110 au 5^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 111A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P111-111a au 5^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 112A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P112-112a au 5^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 113A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P113 au 5^{ème} Etage Immeuble C

Partie privative n° 127A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P127-127a au 1^{er} Etage Immeuble D

Partie privative n° 128A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P128-128a au 1^{er} Etage Immeuble D

Partie privative n° 129A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P129 au 1^{er} Etage Immeuble D

Partie privative n° 131A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P131-131a au 2^{ème} Etage Immeuble D

Partie privative n° 133A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P133-133a au 2^{ème} Etage Immeuble D

Partie privative n° 134A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P134 au 2^{ème} Etage Immeuble D

Partie privative n° 136A : de 14 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P136-136a au 3^{ème} Etage Immeuble D

Partie privative n° 137A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P137-137a au 3ème Etage Immeuble D

Partie privative n° 139A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P139-139a au 4ème Etage Immeuble D

Partie privative n° 140A : de 16 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P140-140a au 4ème Etage Immeuble D

Partie privative n° 142A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P142 au 4ème Etage Immeuble D

Partie privative n° 144A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P144-144a au 5ème Etage Immeuble D

Partie privative n° 146A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P146 au 5ème Etage Immeuble D

Partie privative n° 158A : de 17 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P158 au 1er Etage Immeuble E

Partie privative n° 159A : de 20 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P159-159a au 1er Etage Immeuble E

Partie privative n° 160A : de 20 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P160-160a au 1er Etage Immeuble E

Partie privative n° 161A : de 20 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P161 au 1er Etage Immeuble E

Partie privative n° 164A : de 16 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P164 au 2ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 165A : de 16 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P165-165a au 2ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 166A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P166-166a au 2ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 167A : de 19 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P167 au 2ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 168A : de 19 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P168 au 3ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 169A : de 16 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P169-169a au 3ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 170A : de 15 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P170-170a au 3ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 171A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P171 au 3ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 174A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P174-174a au 4ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 176A : de 13 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P176 au 5ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 177A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P177-177a au 5ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 178A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P178-178a au 5ème Etage Immeuble E

Partie privative n° 179A : de 12 m² de surface, formée par : Parking. Liée à la P.P179 au 5ème Etage Immeuble E

Partie commune n° 1: de 1376m² de surface, formée par : Passage

Partie commune n° 2: de 29m² de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S

Partie commune n° 3: de 27m² de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S

Partie commune n° 4: de 19m² de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S

Partie commune n° 5: de 22m² de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S

Partie commune n° 6: de 21m² de surface, formée par : Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S

Partie commune n° 7: de 6m² de surface, formée par : Local Technique

Partie commune n° 8: de 8m² de surface, formée par : Bâche à Eau

Partie commune n° 9: de 38m² de surface, formée par : Rampe

Partie commune n° 10: de 342m² de surface, formée par : Terre Plein

Partie commune n° 11: de 104m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE A

L'immeuble est divisé en « 36 » parties, dont « 26 » privatives et « 10 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 431 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60 , il est divisé en 6 Parties privatives et 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 12 : de 56 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Possède la PPN 12A à la mezzanine

Partie privative n° 13 : de 40 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 14 : de 22 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 15 : de 35 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Possède la PPN 15A à la mezzanine

Partie privative n° 16 : de 53 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Possède la PPN 16A à la mezzanine

Partie privative n° 17 : de 43 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Possède la PPN 17A à la mezzanine

Partie commune n° 18 : de 95m² de surface, formée par : Servitude d'arcades

Partie commune n° 19 : de 16m² de surface, formée par : Local Poubelle

Partie commune n° 20 : de 3m² de surface, formée par : Ventilation

Partie commune n° 21 : de 37m² de surface, formée par : Entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur

Partie commune n° 22 : de 31m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Mezzanine

La Mezzanine couvrant une surface globale de 428 m² ayant pour côtes : de la côte 2.80 à la côte 5.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 12A : de 25 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 12 au RDC

Partie privative n° 12 : de 32 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 13 : de 40 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 14 : de 22 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 15A : de 14 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 15 au RDC

Partie privative n° 15 : de 21 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 16A : de 22 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 16 au RDC

Partie privative n° 16 : de 32 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 17A : de 18 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 17 au RDC

Partie privative n° 17 : de 26 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie commune n° 18 : de 95m² de surface, formée par : Vide sur servitude d'arcades. Pour mémoire

Partie commune n° 19 : de 16m² de surface, formée par : Vide sur local poubelle. Pour mémoire

Partie commune n° 21 : de 37m² de surface, formée par : vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur. Pour mémoire

Partie commune n° 22 : de 28m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 462 m² dont 21 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 5.60 à la côte 8.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 23 : de 83 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 23A au Sous Sol.

Partie privative n° 24 - 24^a : de 85 m² de surface, dont 12m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie.

Partie privative n° 25 - 25^a : de 86 m² de surface, dont 3m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 25A au Sous Sol.

Partie privative n° 26 : de 93 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 26A au Sous Sol.

Partie commune n° 27 : de 9m² de surface, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 28 : de 19m² de surface, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 21 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 22 - 22^a : de 43m² de surface, dont 6m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 442 m² dont 31 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 8.60 à la côte 11.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 29 : de 85 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 29A au Sous Sol.

Partie privative n° 30 - 30^a : de 89 m² de surface, dont 15m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 30A au Sous Sol.

Partie privative n° 31 - 31^a : de 87 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie. Possède la PPN 31A au Sous Sol.

Partie privative n° 32 : de 95 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie. Possède la PPN 32A au Sous Sol.

Partie commune n° 21 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 22 - 22^a : de 42m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 439 m² dont 29 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 11.60 à la côte 14.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 33 : de 85 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 33A au Sous Sol.

Partie privative n° 34 - 34^a : de 87 m² de surface, dont 14m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 34A au Sous Sol.

Partie privative n° 35 - 35^a : de 87 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie.

Partie privative n° 36 : de 95 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie. Possède la PPN 36A au Sous Sol.

Partie commune n° 21 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 22 - 22^a : de 41m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Quatrième Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 441 m² dont 31 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 14.60 à la côte 17.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 37 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 37A au Sous Sol.

Partie privative n° 38 - 38^a : de 89 m² de surface, dont 15m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie

Partie privative n° 39 - 39^a : de 88 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie. Possède la PPN 39A au Sous Sol.

Partie privative n° 40 : de 95 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie. Possède la PPN 40A au Sous Sol.

Partie commune n° 21 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 22 - 22^a : de 39m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Cinquième Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 444 m² dont 34 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 17.60 à la côte 20.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 41 : de 85 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 41A au Sous Sol.

Partie privative n° 42 - 42^a : de 91 m² de surface, dont 17m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 42A au Sous Sol.

Partie privative n° 43 - 43^a : de 88 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie. Possède la PPN 43A au Sous Sol.

Partie privative n° 44 : de 95 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3 balcons et buanderie

Partie commune n° 21 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 22 - 22^a : de 41m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 457 m² dont 49 m² en surplomb, ayant pour côtes : A partir de la Côte 20.60, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 45 – 45^a : de 293m² de surface, dont 1m² en surplomb, formée par : terrasse accessible

Partie commune n° 46 -46^a : de 102m² de surface, dont 36m² en surplomb, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 47 : de 2m² de surface, formée par : local technique

Partie commune n° 21 : de 14m² de surface, formée par : cage d'escaliers

Partie commune n° 22 - 22^a : de 46m² de surface, dont 12m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE B

L'immeuble est divisé en « 33 » parties, dont « 25 » privatives et « 8 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 458 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60 , il est divisé en 5 Parties privatives et 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 48 : de 43 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 48A à la mezzanine

Partie privative n° 49 : de 42 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 49A à la mezzanine

Partie privative n° 50 : de 43 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 50A à la mezzanine

Partie privative n° 51 : de 52 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Partie privative n° 52 : de 34 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 52A à la mezzanine

Partie commune n° 53 : de 173m² de surface, formée par : servitude d'arcades

Partie commune n° 54 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 55 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 56 : de 40m² de surface, formée par : Entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur

Partie commune n° 57 : de 29m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Mezzanine

La Mezzanine couvrant une surface globale de 455 m² ayant pour côtes : de la côte 2.80 à la côte 5.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 48A : de 19 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 48 au RDC

Partie privative n° 48 : de 24 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 49A : de 16 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 49 au RDC

Partie privative n° 49 : de 24 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 50A : de 25 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 50 au RDC

Partie privative n° 50 : de 21 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 51 : de 55 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 52A : de 14 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 52 au RDC

Partie privative n° 52 : de 20 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie commune n° 53 : de 173m² de surface, formée par : vide sur servitude d'arcades.

Pour mémoire

Partie commune n° 56 : de 39m² de surface, formée par : vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur. Pour mémoire

Partie commune n° 57 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 484 m² dont 26 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 5.60 à la côte 8.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 58 : de 88 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie.

Partie privative n° 59 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 59A au Sous Sol.

Partie privative n° 60 - 60^a : de 95 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie.

Partie privative n° 61 - 61^a : de 120 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcons, terrasse et buanderie. Possède la PPN 61A au Sous Sol.

Partie commune n° 56 : de 46m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 57 - 57^a : de 44m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 466 m² dont 32 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 8.60 à la côte 11.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 62 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 62A au Sous Sol.

Partie privative n° 63 - 63^a : de 93 m² de surface, dont 6m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 63A au Sous Sol.

Partie privative n° 64 - 64^a : de 95 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 64A au Sous Sol.

Partie privative n° 65 - 65^a : de 97 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 65A au Sous Sol.

Partie commune n° 56 : de 47m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 57 - 57^a : de 43m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 466 m² dont 33 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 11.60 à la côte 14.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 66 : de 90 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 66A au Sous Sol.

Partie privative n° 67 - 67^a : de 93 m² de surface, dont 5m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie

Partie privative n° 68 - 68^a : de 96 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 68A au Sous Sol.

Partie privative n° 69 - 69^a : de 98 m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 69A au Sous Sol.

Partie commune n° 56 : de 47m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 57 - 57^a : de 42m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Quatrième Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 454 m² dont 28 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 14.60 à la côte 17.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 70 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 70A au Sous Sol.

Partie privative n° 71 - 71^a : de 93 m² de surface, dont 5m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 71A au Sous Sol.

Partie privative n° 72 - 72^a : de 90 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 72A au Sous Sol.

Partie privative n° 73 - 73^a : de 91 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie.

Partie commune n° 56 : de 47m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 57 - 57^a : de 42m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Cinquième Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 460 m² dont 33 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 17.60 à la côte 20.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 74 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 74A au Sous Sol.

Partie privative n° 75 - 75^a : de 98 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 75A au Sous Sol.

Partie privative n° 76 - 76^a : de 95 m² de surface, dont 11m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 76A au Sous Sol.

Partie privative n° 77 - 77^a : de 88 m² de surface, dont 3m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède à la PPN 77A au Sous Sol.

Partie commune n° 56 : de 47m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 57 - 57^a : de 41m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 463 m² dont 37 m² en surplomb, ayant pour côtes : A partir de la Côte 20.60, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 78 : de 283m² de surface, formée par : terrasse accessible

Partie commune n° 79 - 79^a : de 125m² de surface, dont 30m² en surplomb, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 80 : de 3m² de surface, formée par : local technique

Partie commune n° 56 : de 18m² de surface, formée par : cage d'escaliers

Partie commune n° 57 - 57^a : de 34m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE C

L'immeuble est divisé en « 36 » parties, dont « 26 » privatives et « 10 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 424 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60 , il est divisé en 6 Parties privatives et 7 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 81 : de 35 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 81A à la mezzanine

Partie privative n° 82 : de 32 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 82A à la mezzanine

Partie privative n° 83 : de 49 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 83A à la mezzanine

Partie privative n° 84 : de 32 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 84A à la mezzanine

Partie privative n° 85 : de 32 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 85A à la mezzanine

Partie privative n° 86 : de 34 m² de surface, formée par : Commerce et WC

Possède la PPN 86A à la mezzanine

Partie commune n° 87 : de 126m² de surface, formée par : servitude d'arcades

Partie commune n° 88 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 89 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 90 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 91 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 92 : de 55m² de surface, formée par : Entrée, Hall, 2cages d'escaliers et ascenseur

Partie commune n° 93 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Mezzanine

La Mezzanine couvrant une surface globale de 405 m² ayant pour côtes : de la côte 2.80 à la côte 5.40, il est divisé en 6 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 81A : de 16 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 81 au RDC

Partie privative n° 81 : de 20 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 82A : de 14 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 82 au RDC

Partie privative n° 82 : de 17 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 83A : de 23 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 83 au RDC

Partie privative n° 83 : de 25 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 84A : de 12 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 84 au RDC

Partie privative n° 84 : de 21 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 85A : de 13 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 85 au RDC

Partie privative n° 85 : de 17 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 86A : de 15 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 86 au RDC

Partie privative n° 86 : de 19 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie commune n° 87 : de 126m² de surface, formée par : vide sur servitude d'arcades.

Pour mémoire

Partie commune n° 92 : de 38m² de surface, formée par : vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur. Pour mémoire

Partie commune n° 93 : de 29m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 451 m² dont 28 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 5.60 à la côte 8.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 94 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 94A au Sous Sol.

Partie privative n° 95 - 95^a : de 97 m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 95A au Sous Sol.

Partie privative n° 96 - 96^a : de 96 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 96A au Sous Sol.

Partie privative n° 97 : de 90 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 97A au Sous Sol.

Partie commune n° 92 : de 36m² de surface, formée par : 2 cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 93 - 93^a : de 41m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 438 m² dont 28 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 8.60 à la côte 11.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 98 : de 88 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 98A au Sous Sol.

Partie privative n° 99 - 99^a : de 93 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 99A au Sous Sol.

Partie privative n° 100 - 100^a : de 92 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 100A au Sous Sol.

Partie privative n° 101 : de 87 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 101A au Sous Sol.

Partie commune n° 92 : de 36m² de surface, formée par : 2 cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 93 - 93^a : de 42m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 437 m² dont 28 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 11.60 à la côte 14.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 102 : de 87 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 102A au Sous Sol.

Partie privative n° 103 - 103^a : de 93 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 103A au Sous Sol.

Partie privative n° 104 - 104^a : de 92 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 104A au Sous Sol.

Partie privative n° 105 : de 87 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 105A au Sous Sol.

Partie commune n° 92 : de 36m² de surface, formée par : 2 cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 93 - 93^a : de 42m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Quatrième Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 431 m² dont 24 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 14.60 à la côte 17.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 106 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 106A au Sous Sol.

Partie privative n° 107 - 107^a : de 91 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède à la PPN 107A au Sous Sol.

Partie privative n° 108 - 108^a : de 92 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède à la PPN 108A au Sous Sol.

Partie privative n° 109 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie

Partie commune n° 92 : de 36m² de surface, formée par : 2 cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 93 - 93^a : de 40m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Cinquième Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 439 m² dont 33 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 17.60 à la côte 20.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 110 : de 87 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 110A au Sous Sol.

Partie privative n° 111 - 111^a : de 95 m² de surface, dont 11m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède à la PPN 111A au Sous Sol.

Partie privative n° 112 - 112^a : de 96 m² de surface, dont 13m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède à la PPN 112A au Sous Sol.

Partie privative n° 113 : de 85 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 113A au Sous Sol.

Partie commune n° 92 : de 36m² de surface, formée par : 2 cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 93 - 93^a : de 40m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 434 m² dont 26 m² en surplomb, ayant pour côtes : A partir de la Côte 20.60, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 114 : de 333m² de surface, formée par : terrasse accessible

Partie commune n° 115 - 115^a : de 42m² de surface, dont 19m² en surplomb, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 116 : de 3m² de surface, formée par : local technique

Partie commune n° 92 : de 16m² de surface, formée par : cage d'escaliers

Partie commune n° 93 - 93^a : de 40m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE D

L'immeuble est divisé en « 33 » parties, dont « 24 » privatives et « 9 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 428 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60 , il est divisé en 4 Parties privatives et 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 117 : de 26 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Possède la PPN 117A à la mezzanine

Partie privative n° 118 : de 56 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Possède la PPN 118A à la mezzanine

Partie privative n° 119 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et balcon

Partie privative n° 120 : de 89 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie

Partie commune n° 121 : de 75m² de surface, formée par : servitude d'arcades

Partie commune n° 122 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 123 : de 1m² de surface, formée par : ventilation

Partie commune n° 124 : de 61m² de surface, formée par : Entrée, cage d'escaliers hall et ascenseur

Partie commune n° 125 : de 33m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Mezzanine

La Mezzanine couvrant une surface globale de 423 m² ayant pour côtes : de la côte 2.80 à la côte 5.40, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 117A : de 8 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 117 au RDC

Partie privative n° 117 : de 18 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 118A : de 26 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 118 au RDC

Partie privative n° 118 : de 30 m² de surface, formée par : Vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 119 : de 85 m² de surface, formée par : vide sur appartement. Pour mémoire

Partie privative n° 120 : de 87 m² de surface, formée par : vide sur appartement. Pour mémoire

Partie commune n° 121 : de 75m² de surface, formée par : vide sur servitude arcades. Pour mémoire

Partie commune n° 124 : de 38m² de surface, formée par : vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur. Pour mémoire

Partie commune n° 125 : de 38m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 428 m² dont 23 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 5.60 à la côte 8.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 126 - 126^a : de 84 m² de surface, dont 1m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie

Partie privative n° 127 - 127^a : de 87 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 127A au Sous Sol.

Partie privative n° 128 - 128^a : de 88 m² de surface, dont 4m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 128A au Sous Sol.

Partie privative n° 129 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 129A au Sous Sol.

Partie commune n° 130 : de 6m² de surface, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 124 : de 38m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 125 - 125^a : de 39m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 433 m² dont 39 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 8.60 à la côte 11.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 131 - 131^a : de 88 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 131A au Sous Sol.

Partie privative n° 132 - 132^a : de 90 m² de surface, dont 12m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie

Partie privative n° 133 - 133^a : de 89 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 133A au Sous Sol.

Partie privative n° 134 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 134A au Sous Sol.

Partie commune n° 124 : de 38m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 125 - 125^a : de 42m² de surface, dont 12m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines



Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 439 m² dont 38 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 11.60 à la côte 14.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 135 - 135^a : de 88 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie

Partie privative n° 136 - 136^a : de 91 m² de surface, dont 12m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 136A au Sous Sol.

Partie privative n° 137 - 137^a : de 90 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 137A au Sous Sol.

Partie privative n° 138 : de 92 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie

Partie commune n° 124 : de 38m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 125 - 125^a : de 40m² de surface, dont 11m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Quatrième Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 442 m² dont 41 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 14.60 à la côte 17.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 139 - 139^a : de 88 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 139A au Sous Sol.

Partie privative n° 140 - 140^a : de 93 m² de surface, dont 14m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 140A au Sous Sol.

Partie privative n° 141 - 141^a : de 90 m² de surface, dont 9m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie.

Partie privative n° 142 : de 92 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 142A au Sous Sol.

Partie commune n° 124 : de 38m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 125 - 125^a : de 41m² de surface, dont 11m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Cinquième Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 439 m² dont 42 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 17.60 à la côte 20.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 143 - 143^a : de 93 m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie

Partie privative n° 144 - 144^a : de 88 m² de surface, dont 11m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 144A au Sous Sol.

Partie privative n° 145 - 145^a : de 91 m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 2chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et terrasse

Partie privative n° 146 : de 88 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 146A au Sous Sol.

Partie commune n° 124 : de 38m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 125 - 125^a : de 41m² de surface, dont 11m² en surplomb, formée par :
Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 414 m² dont 29 m² en surplomb, ayant pour côtes : A partir de la Côte 20.60, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 147 - 147^a : de 303m² de surface, dont 4m² en surplomb, formée par :
terrasse accessible

Partie commune n° 148 - 148^a : de 58m² de surface, dont 17m² en surplomb, formée par :
terrasse inaccessible

Partie commune n° 149 : de 3m² de surface, formée par : local technique

Partie commune n° 124 : de 14m² de surface, formée par : cage d'escaliers

Partie commune n° 125 - 125^a : de 36m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par :
Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE E

L'immeuble est divisé en « 33 » parties, dont « 24 » privatives et « 9 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 439 m², ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 150 : de 33 m² de surface, formée par : Commerce et WC
Possède la PPN 150A à la mezzanine

Partie privative n° 151 : de 46 m² de surface, formée par : Commerce et WC
Possède la PPN 151A à la mezzanine

Partie privative n° 152 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie



Partie privative n° 153 : de 92 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie

Partie commune n° 154 : de 24m² de surface, formée par : conciergerie

Partie commune n° 155 : de 43m² de surface, formée par : Vide sur Rampe

Partie commune n° 156 : de 61m² de surface, formée par : Entrée, 2cage d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 157 - 157^a : de 49m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Mezzanine

La Mezzanine couvrant une surface globale de 439 m², ayant pour côtes : de la côte 2.80 à la côte 5.40, il est divisé en 2 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 150A : de 17 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 150 au RDC

Partie privative n° 150 : de 17 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 151A : de 19 m² de surface, formée par : Mezzanine

Liée à la PPN 151 au RDC

Partie privative n° 151 : de 23 m² de surface, formée par : vide sur commerce. Pour mémoire

Partie privative n° 152 : de 91 m² de surface, formée par : vide sur appartement. Pour mémoire

Partie privative n° 153 : de 92 m² de surface, formée par : vide sur appartement. Pour mémoire

Partie commune n° 154 : de 24m² de surface, formée par : vide sur conciergerie. Pour mémoire

Partie commune n° 155 : de 43m² de surface, formée par : vide sur Rampe. Pour mémoire

Partie commune n° 156 : de 61m² de surface, formée par : vide sur entrée et hall et ascenseur. Pour mémoire

Partie commune n° 157 - 157^a : de 52m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 433 m² dont 20 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 5.60 à la côte 8.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 158 : de 88 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 158A au Sous Sol.

Partie privative n° 159 - 159^a : de 82 m² de surface, dont 6m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède à la PPN159 A au Sous Sol.

Partie privative n° 160 - 160^a : de 85 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 160A au Sous Sol.

Partie privative n° 161 : de 83 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, et buanderie. Possède la PPN 161A au Sous Sol.

Partie commune n° 162 : de 13m² de surface, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 163 : de 16m² de surface, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 156 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 157 - 157^a : de 22m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 426 m² dont 22 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 8.60 à la côte 11.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 164 : de 92 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 164A au Sous Sol.

Partie privative n° 165 - 165^a : de 80 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 165A au Sous Sol.

Partie privative n° 166 - 166^a : de 86 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 166A au Sous Sol.

Partie privative n° 167 : de 85 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 167A au Sous Sol.

Partie commune n° 156 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 157 - 157^a : de 39m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par :
Murs, Piliers, Gaines

Troisième Etage

Le Troisième Etage couvrant une surface globale de 425 m² dont 21 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 11.60 à la côte 14.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 168 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie. Possède la PPN 168A au Sous Sol.

Partie privative n° 169 - 169^a : de 80 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie. Possède la PPN 169A au Sous Sol.

Partie privative n° 170 - 170^a : de 85 m² de surface, dont 6m² en surplomb, formée par :
Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 170A au Sous Sol.

Partie privative n° 171 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 171A au Sous Sol.

Partie commune n° 156 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 157 - 157^a : de 39m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Quatrième Etage

Le Quatrième Etage couvrant une surface globale de 425 m² dont 21 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 14.60 à la côte 17.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 172 : de 91 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 2balcon et buanderie.

Partie privative n° 173 - 173^a : de 81 m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, 3balcons et buanderie

Partie privative n° 174 - 174^a : de 83 m² de surface, dont 6m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 174A au Sous Sol.

Partie privative n° 175 : de 86 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie

Partie commune n° 156 : de 44m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 157 - 157^a : de 40m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Cinquième Etage

Le Cinquième Etage couvrant une surface globale de 429 m² dont 25 m² en surplomb, ayant pour côtes : de la côte 17.60 à la côte 20.40, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 176 : de 88 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 176A au Sous Sol.

Partie privative n° 177 - 177^a : de 91 m² de surface, dont 10m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et terrasse. Possède la PPN 177A au Sous Sol.

Partie privative n° 178 - 178^a : de 87 m² de surface, dont 8m² en surplomb, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC, balcon et buanderie. Possède la PPN 178A au Sous Sol.

Partie privative n° 179 : de 84 m² de surface, formée par : Appartement composé de : salon, 3chambres, cuisine, SDB, WC et buanderie. Possède la PPN 179A au Sous Sol.



Bureau des études techniques, d'Ingénierie et de travaux topographiques

Agence Nationale de la Conservation
Foncière, du Cadastre et de la Cartographie
Service du Cadastre d'Agadir

Partie commune n° 156 : de 43m² de surface, formée par : 2cages d'escaliers, hall et ascenseur

Partie commune n° 157 - 157^a : de 36m² de surface, dont 7m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 412 m² dont 17 m² en surplomb, ayant pour côtes : A partir de la Côte 20.60, il est divisé en 5 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 180 : de 273m² de surface, formée par : terrasse accessible

Partie commune n° 181 - 181^a : de 83m² de surface, dont 11m² en surplomb, formée par : terrasse inaccessible

Partie commune n° 182 : de 3m² de surface, formée par : local technique

Partie commune n° 156 : de 15m² de surface, formée par : cage d'escaliers

Partie commune n° 157 - 157^a : de 38m² de surface, dont 6m² en surplomb, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Les parties communes à l'ensemble de groupe d'habitation sont détaillées comme suit :

Rez-de-chaussée :

Partie Commune N° : 183 de 957m² de surface représentant Passage et Jardin

Mezzanine :

Partie Commune N° : 184 de 987m² de surface représentant le vide.

Premier Etage :

Partie Commune N° : 184 de 997m² de surface représentant le vide.

Deuxième Etage :

Partie Commune N° : 184 de 1084m² de surface représentant le vide.

Troisième Etage :

Partie Commune N° : 184 de 1080m² de surface représentant le vide.

Quatrième Etage :

Partie Commune N° : 184 de 1089m² de surface représentant le vide.

Cinquième Etage :

Partie Commune N° : 184 de 1093m² de surface représentant le vide.

Terrasse :

Partie Commune N° : 184 de 1151m² de surface représentant le vide.

II - TABLEAU DE REPARTITION DES PARTIES PRIVATIVES ET DES PARTIES COMMUNES

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Sous Sol

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Sous Sol : de la côte -3.40 à la côte -0.20										
AL FARAH Ilot 3 I-A App 101	269830/09	23A		Parking	sous sol	14	14	3.78	12	Liée à la P.P23 au 1er Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 103	269832/09	25A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P25-25a au 1er Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 104	269833/09	26A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P26 au 1er Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 201	269834/09	29A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P29 au 2ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 202	269835/09	30A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P30-30a au 2ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 203	269836/09	31A		Parking		11	11	2.97	9	Liée à la P.P31-31a au 2ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 204	269837/09	32A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P32 au 2ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 301	269838/09	33A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P33 au 3ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 302	269839/09	34A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P34-34a au 3ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 304	269841/09	36A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P36 au 3ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 401	269842/09	37A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P37 au 4ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 403	269844/09	39A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P39-39a au 4ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 404	269845/09	40A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P40 au 4ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 501	269846/09	41A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P41 au 5ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I-A App 502	269847/09	42A		Parking	16	16	4.32	14	Liée à la P.P42-42a au 5ème Etage Immeuble A	

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Sous Sol

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL FARAH Ilot 3 I- A App 503	269848/09	43A		Parking	sous sol	14	14	3.78	12	Liée à la P.P43-43a au 5ème Etage Immeuble A
AL FARAH Ilot 3 I- B App 102	269856/09	59A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P59 au 1er Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 104	269858/09	61A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P61-61a au 1er Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 201	269859/09	62A		Parking		11	11	2.97	9	Liée à la P.P62 au 2ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 202	269860/09	63A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P63-63a au 2ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 203	269861/09	64A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P64-64a au 2ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 204	269862/09	65A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P65-65a au 2ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 301	269863/09	66A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P66 au 3ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 303	269865/09	68A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P68-68a au 3ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 304	269866/09	69A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P69-69a au 3ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 401	269867/09	70A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P70 au 4ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 402	269868/09	71A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P71-71a au 4ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 403	269869/09	72A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P72-72a au 4ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 501	269871/09	74A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P74 au 5ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I- B App 502	269872/09	75A		Parking	14	14	3.78	12	Liée à la P.P75-75a au 5ème Etage Immeuble B	

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Sous Sol

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL FARAH Ilot 3 I-B App 503	269873/09	76A		Parking	sous sol	15	15	4.05	13	Liée à la P.P76-76a au 5ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I-B App 504	269874/09	77A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P77-77a au 5ème Etage Immeuble B
AL FARAH Ilot 3 I-C App 101	269881/09	94A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P94 au 1er Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 102	269882/09	95A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P95-95a au 1er Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 103	269883/09	96A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P96-96a au 1er Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 104	269884/09	97A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P97 au 1er Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 201	269885/09	98A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P98 au 2ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 202	269886/09	99A		Parking		16	16	4.32	14	Liée à la P.P99-99a au 2ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 203	269887/09	100A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P100-100a au 2ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 204	269888/09	101A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P101 au 2ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 301	269889/09	102A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P102 au 3ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 302	269890/09	103A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P103-103a au 3ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 303	269891/09	104A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P104-104a au 3ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 304	269892/09	105A		Parking		16	16	4.32	14	Liée à la P.P105 au 3ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 401	269893/09	106A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P106 au 4ème Etage Immeuble C

*Propriété dite : AlFarah Im54**T 193 469/09**Règlement de Copropriété Modificatif*

AL FARAH Ilot 3 I-C App 402	269894/09	107A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P107-107a au 4ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 403	269895/09	108A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P108-108a au 4ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 501	269897/09	110A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P110 au 5ème Etage Immeuble C

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Sous Sol

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL FARAH Ilot 3 I-C App 502	269898/09	111A		Parking	Sous sol	15	15	4.05	13	Liée à la P.P111-111a au 5ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 503	269899/09	112A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P112-112a au 5ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-C App 504	269900/09	113A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P113 au 5ème Etage Immeuble C
AL FARAH Ilot 3 I-D App 102	269906/09	127A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P127-127a au 1er Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 103	269907/09	128A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P128-128a au 1er Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 104	269908/09	129A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P129 au 1er Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 201	269909/09	131A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P131-131a au 2ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 203	269911/09	133A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P133-133a au 2ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 204	269912/09	134A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P134 au 2ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 302	269914/09	136A		Parking		14	14	3.78	12	Liée à la P.P136-136a au 3ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 303	269915/09	137A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P137-137a au 3ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 401	269917/09	139A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P139-139a au 4ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 402	269918/09	140A		Parking		16	16	4.32	14	Liée à la P.P140-140a au 4ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 404	269920/09	142A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P142 au 4ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I-D App 502	269922/09	144A		Parking	13	13	3.51	11	Liée à la P.P144-144a au 5ème Etage Immeuble D	

*Propriété dite : AlFarah Im54**T 193 469/09**Règlement de Copropriété Modificatif*

AL FARAH Ilot 3 I- D App 504	269924/09	146A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P146 au 5ème Etage Immeuble D
AL FARAH Ilot 3 I- E App 101	269929/09	158A		Parking		17	17	4.59	15	Liée à la P.P158 au 1er Etage Immeuble E

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 193 469 /09 (SOUS SOL)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL FARAH Ilot 3 I-E App 102	269930/09	159A		Parking	sous sol	20	20	5.40	17	Liée à la P.P159-159a au 1er Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 103	269931/09	160A		Parking		20	20	5.40	17	Liée à la P.P160-160a au 1er Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 104	269932/09	161A		Parking		20	20	5.40	17	Liée à la P.P161 au 1er Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 201	269933/09	164A		Parking		16	16	4.32	14	Liée à la P.P164 au 2ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 202	269934/09	165A		Parking		16	16	4.32	14	Liée à la P.P165-165a au 2ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 203	269935/09	166A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P166-166a au 2ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 204	269936/09	167A		Parking		19	19	5.13	16	Liée à la P.P167 au 2ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 301	269937/09	168A		Parking		19	19	5.13	16	Liée à la P.P168 au 3ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 302	269938/09	169A		Parking		16	16	4.32	14	Liée à la P.P169-169a au 3ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 303	269939/09	170A		Parking		15	15	4.05	13	Liée à la P.P170-170a au 3ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 304	269940/09	171A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P171 au 3ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 403	269943/09	174A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P174-174a au 4ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 501	269945/09	176A		Parking		13	13	3.51	11	Liée à la P.P176 au 5ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I-E App 502	269946/09	177A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P177-177a au 5ème Etage Immeuble E

*Propriété dite : AlFarah Im54**T 193 469/09**Règlement de Copropriété Modificatif*

AL FARAH Ilot 3 I- E App 503	269947/09	178A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P178-178a au 5ème Etage Immeuble E
AL FARAH Ilot 3 I- E App 504	269948/09	179A		Parking		12	12	3.24	10	Liée à la P.P179 au 5ème Etage Immeuble E
AL FARAH Im54	193 469 /09		1	Passage		1376	1376			

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Sous Sol

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
AL FARAH Im54	193 469 /09		2	Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S	sous sol	29	29			
			3	Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S		27	27			
			4	Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S		19	19			
			5	Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S		22	22			
			6	Cage d'escaliers, Ascenseur et S.A.S		21	21			
			7	Local Technique		6	6			
			8	Bâche à Eau		8	8			
			9	Rampe		38	38			
			10	Terre Plein		342	342			
			11	Murs, Piliers, Gaines		104	104			
		Total immeuble :						3137	3137	309.15

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble A

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60													
AL FARAH Ilot 3 I-A Com3	269824/09	12		Commerce et W.C	rez de chaussée	56	56		266	15.12	48	Possède la PPN 12A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-A Com4	269825/09	13		Commerce et W.C		40	40		190	10.80	34		
AL FARAH Ilot 3 I-A Com5	269826/09	14		Commerce et W.C		22	22		105	5.94	19		
AL FARAH Ilot 3 I-A Com6	269827/09	15		Commerce et W.C		35	35		167	9.45	30	Possède la PPN 15A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-A Com7	269828/09	16		Commerce et W.C		53	53		252	14.31	46	Possède la PPN 16A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-A Com8	269829/09	17		Commerce et W.C		43	43		205	11.61	37	Possède la PPN 17A à la mezzanine	
AL FARAH Im54	193 469 /09		18	Servitude d'arcades		95	95						
			19	Local Poubelle		16	16						
			20	Ventilation		3	3						
			21	Entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur		37	37						
			22	Murs, Piliers, Gaines		31	31						
Total immeuble :						431	431		1185	67.23	214		
Pour mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						1749	1749						
			183	Passage et jardin		957	957						
Total du Titre :						3137	3137						

Agence Nationale de la Conservation
 Foncière du Cadastre et de la Cartographie
 Service du Cadastre d'Agadir

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble A

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Mezzanine : de la côte 2.80 à la côte 5.40												
AL FARAH Ilot 3 I-A Com3	269824/09	12A		Mezzanine	Mezzanine	25	25		119	6.75	22	Liée à la PPN 12 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-A Com3		12		Vide sur commerce		32	32					Pour mémoire
Pour mémoire AL FARAH Ilot 3 I-A Com4		13		Vide sur commerce		40	40					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-A Com5		14		Vide sur commerce		22	22					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-A Com6	269827/09	15A		Mezzanine		14	14		67	3.78	12	Liée à la PPN 15 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-A Com6		15		Vide sur commerce		21	21					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-A Com7	269828/09	16A		Mezzanine		22	22		105	5.94	19	Liée à la PPN 16 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-A Com7		16		Vide sur commerce		32	32					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-A Com8	269829/09	17A		Mezzanine		18	18		86	4.86	15	Liée à la PPN 17 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-A Com8		17		Vide sur commerce		26	26					Pour mémoire
AL FARAH Im54	193 469 /09		18	Vide sur servitude d'arcades		95	95					Pour mémoire
			19	Vide sur local poubelle		16	16					Pour mémoire
			21	vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur.		37	37					Pour mémoire
			22	Murs, Piliers, Gaines	28	28						
Total immeuble :						428	428		377	21.33	68	
Pour mémoire												
Total des Mezzanines des autres immeubles :						1722	1722					
		184		Vide		987	987					
Total du Titre :						3137	3137					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble A

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
1er étage : de la côte 5.60 à la côte 8.40													
AL FARAH Ilot 3 I-A App 101	269830/09	23		Appartement	1er étage	83	83		395	22.40	71	Possède la PPN 23A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-A App 102	269831/09	24 - 24 ^a		Appartement		73	85		404	22.94	73	dont 12m ² en surplomb	
AL FARAH Ilot 3 I-A App 103	269832/09	25 - 25 ^a		Appartement		83	86		409	23.22	74	dont 3m ² en surplomb, Possède la PPN 25A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-A App 104	269833/09	26		Appartement		93	93		442	25.10	80	Possède la PPN 26A au Sous Sol	
AL FARAH Im54	193 469 /09		27	Terrasse inaccessible		9	9						
			28	Terrasse inaccessible		19	19						
			21	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	44	44							
			22 - 22 ^a	Murs, Piliers, Gaines	37	43							dont 6m ² en surplomb
Total immeuble :						441	462		1650	93.66	298		
Pour mémoire													
Total des 1er étages des autres immeubles :						1699	1796						
		184		Vide		997	997						
Total du Titre :						3137	3255						
2eme étage : de la côte 8.60 à la côte 11.40													
AL FARAH Ilot 3 I-A App 201	269834/09	29		Appartement	2eme étage	85	85		404	22.94	73	Possède la PPN 29A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-A App 202	269835/09	30 - 30 ^a		Appartement		74	89		423	24.02	77	dont 15m ² en surplomb, Possède la PPN 30A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-A App 203	269836/09	31 - 31 ^a		Appartement		80	87		414	23.48	76	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 31A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-A App 204	269837/09	32		Appartement		95	95		452	25.64	82	Possède la PPN 32A au Sous Sol	

Fonct. Ag. Rég. Nationale de la Conservation
 Service du Cadastre et de la Cartographie



Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble A

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL FARAH Im54	193 469 /09		21	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	Champ15	44	44					
			22 - 22 ^a	Murs, Piliers, Gaines		33	42					dont 9m ² en surplomb
Total immeuble :						411	442		1693	96.08	308	
Pour mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						1642	1763					
		184		Vide		1084	1084					
Total du Titre :						3137	3289					
3eme étage : de la côte 11.60 à la côte 14.40												
AL FARAH Ilot 3 I-A App 301	269838/09	33		Appartement	3eme étage	85	85		404	22.94	73	Possède la PPN 33A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-A App 302	269839/09	34 - 34 ^a		Appartement		73	87		414	23.48	76	dont 14m ² en surplomb, Possède la PPN 34A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-A App 303	269840/09	35 - 35 ^a		Appartement		79	87		414	23.48	76	dont 8m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-A App 304	269841/09	36		Appartement		95	95		452	25.64	82	Possède la PPN 36A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		21	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		44	44					
			22 - 22 ^a	Murs, Piliers, Gaines	34	41					dont 7m ² en surplomb	
Total immeuble :						410	439		1684	95.54	307	
Pour mémoire												
Total des 3eme étages des autres immeubles :						1647	1767					
		184		Vide		1080	1080					
Total du Titre :						3137	3286					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble A

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
4eme étage : de la côte 14.60 à la côte 17.40												
AL FARAH Ilot 3 I-A App 401	269842/09	37		Appartement	4eme étage	86	86		409	23.22	74	Possède la PPN 37A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-A App 402	269843/09	38 - 38 ^a		Appartement		74	89		423	24.02	77	dont 15m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-A App 403	269844/09	39 - 39 ^a		Appartement		80	88		419	23.75	76	dont 8m ² en surplomb, Possède la PPN 39A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-A App 404	269845/09	40		Appartement		95	95		452	25.64	82	Possède la PPN 40A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		21	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		44	44					
			22 - 22 ^a	Murs, Piliers, Gaines	31	39						dont 8m ² en surplomb
Total immeuble :						410	441		1703	96.63	309	
Pour mémoire												
Total des 4eme étages des autres immeubles :						1638	1752					
			184	Vide		1089	1089					
Total du Titre :						3137	3282					
5eme étage : de la côte 17.60 à la côte 20.40												
AL FARAH Ilot 3 I-A App 501	269846/09	41		Appartement	5eme étage	85	85		404	22.94	73	Possède la PPN 41A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-A App 502	269847/09	42 - 42 ^a		Appartement		74	91		433	24.56	78	dont 17m ² en surplomb, Possède la PPN 42A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-A App 503	269848/09	43 - 43 ^a		Appartement		79	88		419	23.75	76	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 43A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-A App 504	269849/09	44		Appartement		95	95		452	25.64	82	

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

AL FARAH Im54 193 469 /09	21	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	44	44					
	22 - 22 ^a	Murs, Piliers, Gaines	33	41					dont 8m ² en surplomb
Total immeuble :			410	444		1708	96.89	309	
Pour mémoire									
Total des 5eme étages des autres immeubles :			1634	1767					
	184	Vide	1093	1093					
Total du Titre :			3137	3304					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble A

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
terrasse : A partir de la Côte 20.60												
AL FARAH Im54	193 469 /09		45 - 45 ^a	terrasse accessible	terrasse	292	293					dont 1m ² en surplomb
			46 - 46 ^a	terrasse inaccessible		66	102					dont 36m ² en surplomb
			47	local technique		2	2					
			21	cage d'escaliers		14	14					
			22 - 22 ^a	Murs, Piliers, Gaines		34	46					dont 12m ² en surplomb
Total immeuble :						408	457		10000			
Pour mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :						1578	1687					
		184		Vide		1151	1151					
Total du Titre :						3137	3295					

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble B

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60													
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 9	269850/09	48		Commerce et WC	rez de chaussée	43	43		198	11.61	37	Possède à la PPN°48A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 10	269851/09	49		Commerce et WC		42	42		193	11.34	36	Possède à la PPN°49A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 11	269852/09	50		Commerce et WC		43	43		198	11.61	37	Possède à la PPN°50A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 12	269853/09	51		Commerce et WC		52	52		239	14.04	45		
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 13	269854/09	52		Commerce et WC		34	34		157	9.18	29	Possède à la PPN°52A à la mezzanine	
AL FARAH Im54	193 469 /09		53	servitude d'arcades		173	173						
			54	ventilation		1	1						
			55	ventilation		1	1						
			56	Entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur		40	40						
			57	Murs, Piliers, Gaines		29	29						
Total immeuble :						458	458		985	57.78	184		
Pour mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						1722	1722						
		183		Passage et jardin		957	957						
Total du Titre :						3137	3137						
Mezzanine : de la côte 2.80 à la côte 5.40													
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 9	269850/09	48A		Mezzanine	Mezzanine	19	19		87	5.13	16	Liée à la PPN°48 au RDC	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 9		48		vide sur commerce		24	24					Pour mémoire	

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble B

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 10	269851/09	49A		Mezzanine	Mezzanine	16	16		74	4.32	14	Liée à la PPN°49 au RDC	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 10		49		vide sur commerce		24	24					Pour mémoire	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 11	269852/09	50A		Mezzanine		25	25		115	6.75	22	Liée à la PPN°50 au RDC	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 11		50		vide sur commerce		21	21					Pour mémoire	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 12		51		vide sur commerce		55	55					Pour mémoire	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 13	269854/09	52A		Mezzanine		14	14		64	3.78	12	Liée à la PPN°52 au RDC	
AL FARAH Ilot 3 I-B Com 13		52		vide sur commerce		20	20					Pour mémoire	
AL FARAH Im54	193 469 /09		53	vide sur servitude d'arcades		173	173						Pour mémoire
			56	vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur.		39	39						Pour mémoire
			57	Murs, Piliers, Gaines		25	25						
Total immeuble :						455	455		340	19.98	64		
Pour mémoire													
Total des Mezzanines des autres immeubles :						1695	1695						
		184		Vide		987	987						
Total du Titre :						3137	3137						
1er étage : de la côte 5.60 à la côte 8.40													
AL FARAH Ilot 3 I-B App 101	269855/09	58		Appartement	1er étage	88	88		406	23.75	76		
AL FARAH Ilot 3 I-B App 102	269856/09	59		Appartement		91	91		419	24.56	78	Possède la PPN 59A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-B App 103	269857/09	60 - 60°		Appartement		87	95		437	25.64	82	dont 8m² en surplomb	

Agence Nationale de la Copropriété
 Service du Cadastre et de la Cartographie
 Focier, du Cadastre et de la Cartographie
 Ingénierie



Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble B

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL FARAH Ilot 3 I-B App104	269858/09	61 - 61 ^a		Appartement	1er étage	112	120		552	32.39	103	dont 8m ² en surplomb (18m ² de la Terrasse), Possède la PPN 61A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		56	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	1er étage	46	46					
			57 - 57 ^a	Murs, Piliers, Gaines		34	44					dont 10m ² en surplomb
Total immeuble :						458	484		1814	106.34	339	
Pour mémoire												
Total des 1er étages des autres immeubles :						1682	1774					
			184	Vide		997	997					
Total du Titre :						3137	3255					
2eme étage : de la côte 8.60 à la côte 11.40												
AL FARAH Ilot 3 I-B App 201	269859/09	62		Appartement	2eme étage	91	91		419	24.56	78	Possède la PPN 62A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 202	269860/09	63 - 63 ^a		Appartement		87	93		428	25.10	80	dont 6m ² en surplomb, Possède la PPN 63A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 203	269861/09	64 - 64 ^a		Appartement		87	95		437	25.64	82	dont 8m ² en surplomb, Possède la PPN 64A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 204	269862/09	65 - 65 ^a		Appartement		88	97		447	26.18	83	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 65A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		56	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		47	47					
			57 - 57 ^a	Murs, Piliers, Gaines	34	43					dont 9m ² en surplomb	
Total immeuble :						434	466		1731	101.48	323	
Pour mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						1619	1619					
			184	Vide		1084	1084					
Total du Titre :						3137	3289					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble B

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
3eme étage : de la côte 11.60 à la côte 14.40												
AL FARAH Ilot 3 I-B App 301	269863/09	66		Appartement	3eme étage	90	90		415	24.29	77	Possède la PPN 66A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 302	269864/09	67 - 67 ^a		Appartement		88	93		428	25.10	80	dont 5m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-B App 303	269865/09	68 - 68 ^a		Appartement		87	96		442	25.91	83	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 68A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 304	269866/09	69 - 69 ^a		Appartement		88	98		451	26.45	84	dont 10m ² en surplomb, Possède la PPN 69A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		56	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		47	47					
			57 - 57 ^a	Murs, Piliers, Gaines	33	42						dont 9m ² en surplomb
Total immeuble :						433	466		1736	101.75	324	
Pour mémoire												
Total des 3eme étages des autres immeubles :						1624	1740					
		184		Vide		1080	1080					
Total du Titre :						3137	3286					
4eme étage : de la côte 14.60 à la côte 17.40												
AL FARAH Ilot 3 I-B App 401	269867/09	70		Appartement	4eme étage	91	91		419	24.56	78	Possède la PPN 70A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 402	269868/09	71 - 71 ^a		Appartement		88	93		428	25.10	80	dont 5m ² en surplomb, Possède la PPN 71A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 403	269869/09	72 - 72 ^a		Appartement		83	90		415	24.29	77	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 72A au Sous Sol

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

AL FARAH lot 3 B App 404	269870/09	73 - 73 ^a		Appartement		84	91		419	24.56	78	dont 7m ² en surplomb
			56	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		47	47					
AL FARAH Im54	193 469 /09		57 - 57 ^a	Murs, Piliers, Gaines		33	42					dont 9m ² en surplomb
Total immeuble :						426	454		1681	98.51	313	
Pour mémoire												
Total des 4eme étages des autres immeubles :						1622	1739					
			184	Vide		1089	1089					
Total du Titre :						3137	3282					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble B

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Seme étage : de la côte 17.60 à la côte 20.40												
AL FARAH Ilot 3 I-B App 501	269871/09	74		Appartement	Seme étage	91	91		419	24.56	78	Possède la PPN 74A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 502	269872/09	75 - 75 ^a		Appartement		89	98		451	26.45	84	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 75A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 503	269873/09	76 - 76 ^a		Appartement		84	95		437	25.64	82	dont 11m ² en surplomb, Possède la PPN 76A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-B App 504	269874/09	77 - 77 ^a		Appartement		85	88		406	23.75	76	dont 3m ² en surplomb, Possède la PPN 77A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		56	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		47	47					
			57 - 57 ^a	Murs, Piliers, Gaines	31	41						dont 10m ² en surplomb
Total immeuble :						427	460		1713	100.40	320	
Pour mémoire												
Total des Seme étages des autres immeubles :						1617	1751					
			184	Vide		1093	1093					
Total du Titre :						3137	3304					
terrasse : A partir de la Côte 20.60												
AL FARAH Im54	193 469 /09		78	terrasse accessible	terrasse	283	283					
			79 - 79 ^a	terrasse inaccessible		95	125					dont 30m ² en surplomb
			80	local technique		3	3					
			56	cage d'escaliers		18	18					
			57 - 57 ^a	Murs, Piliers, Gaines		27	34					

Agence Nationale de la Conservation
 Foncière du Cadastre et de la Cartographie
 Service du Cadastre d'Alger



Agence Nationale de la Topographie
Service du Cadastre et de l'Information Foncière
Agence Nationale de la Topographie

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Total immeuble :				426	463		10000		
Pour mémoire									
Total des terrasses des autres immeubles :				1560	1681				
	184	Vide		1151	1151				
Total du Titre :				3137	3295				



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble C

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60													
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 14	269875/09	81		Commerce et WC	rez de chaussée	35	35		165	9.45	30	Possède à la PPN°81A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 15	269876/09	82		Commerce et WC		32	32		151	8.64	28	Possède à la PPN°82A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 16	269877/09	83		Commerce et WC		49	49		231	13.23	42	Possède à la PPN°83A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 17	269878/09	84		Commerce et WC		32	32		151	8.64	28	Possède à la PPN°84A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 18	269879/09	85		Commerce et WC		32	32		151	8.64	28	Possède à la PPN°85A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 19	269880/09	86		Commerce et WC		34	34		161	9.18	29	Possède à la PPN°86A à la mezzanine	
AL FARAH Im54	193 469 /09		87	servitude d'arcades		126	126						
			88	ventilation		1	1						
			89	ventilation		1	1						
			90	ventilation		1	1						
			91	ventilation		1	1						
			92	Entrée, Hall, 2cages d'escaliers et ascenseur		55	55						
			93	Murs, Piliers, Gainés		25	25						
Total immeuble :						424	424		1010	57.78	185		
Pour mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						1756	1756						
		183		Passage et jardin		957	957						
Total du Titre :						3137	3137						

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble C

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Mezzanine : de la côte 2.80 à la côte 5.40												
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 14	269875/09	81A		Mezzanine	Mezzanine	16	16		76	4.32	14	Liée à la PPN°81 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 14		81		vide sur commerce		20	20					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 15	269876/09	82A		Mezzanine		14	14		66	3.78	12	Liée à la PPN°82 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 15		82		vide sur commerce		17	17					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 16	269877/09	83A		Mezzanine		23	23		109	6.21	20	Liée à la PPN°83 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 16		83		vide sur commerce		25	25					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 17	269878/09	84A		Mezzanine		12	12		57	3.24	10	Liée à la PPN°84 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 17		84		vide sur commerce		21	21					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 18	269879/09	85A		Mezzanine		13	13		61	3.51	11	Liée à la PPN°85 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 18		85		vide sur commerce		17	17					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 19	269880/09	86A		Mezzanine		15	15		71	4.05	13	Liée à la PPN°86 au RDC
AL FARAH Ilot 3 I-C Com 19		86		vide sur commerce		19	19					Pour mémoire
AL FARAH Im54	193 469 /09		87	vide sur servitude d'arcades		126	126					
			92	vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur.	38	38						Pour mémoire
			93	Murs, Piliers, Gaines	29	29						
Total immeuble :						405	405		440	25.11	80	
Pour mémoire												
Total des Mezzanines des autres immeubles :						1745	1745					
		184		Vide		987	987					
Total du Titre :						3137	3137					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble C

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
1er étage : de la côte 5.60 à la côte 8.40												
AL FARAH Ilot 3 I-C App 101	269881/09	94		Appartement	1er étage	91	91		430	24.56	78	Possède la PPN 94A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 102	269882/09	95 - 95 ^a		Appartement		87	97		458	26.18	83	dont 10m ² en surplomb, Possède la PPN 95A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 103	269883/09	96 - 96 ^a		Appartement		87	96		453	25.91	83	dont 9m ² en surplomb (4m ² de la terrasse), Possède la PPN 96A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 104	269884/09	97		Appartement		90	90		425	24.29	77	Possède la PPN 97A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		92	2 cages d'escaliers, hall et ascenseur		36	36					
			93 - 93 ^a	Murs, Piliers, Gaines	32	41						dont 9m ² en surplomb
Total immeuble :						423	451		1766	100.94	321	
Pour mémoire												
Total des 1er étages des autres immeubles :						1717	1807					
		184		Vide		997	997					
Total du Titre :						3137	3255					
2eme étage : de la côte 8.60 à la côte 11.40												
AL FARAH Ilot 3 I-C App 201	269885/09	98		Appartement	2eme étage	88	88		415	23.75	76	Possède la PPN 98A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 202	269886/09	99 - 99 ^a		Appartement		84	93		439	25.10	80	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 99A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 203	269887/09	100 - 100 ^a		Appartement		83	92		434	24.83	79	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 100A au Sous Sol

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

AL FARAH lot 9 I-C App 204	269888/09	101		Appartement		87	87		411	23.48	76	Possède la PPN 101A au Sous Sol
AL FARAH lot 94	193 469 /09		92	2 cages d'escaliers, hall et ascenseur		36	36					
			93 - 93 ^a	Murs, Piliers, Gaines		32	42					dont 10m ² en surplomb
Total immeuble :						410	438		1699	97.16	311	
Pour mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						1643	1767					
			184	Vide		1084	1084					
Total du Titre :						3137	3289					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble C

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
3eme étage : de la côte 11.60 à la côte 14.40												
AL FARAH Ilot 3 I-C App 301	269889/09	102		Appartement	3eme étage	87	87		411	23.48	76	Possède la PPN 102A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 302	269890/09	103 - 103 ^a		Appartement		84	93		439	25.10	80	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 103A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 303	269891/09	104 - 104 ^a		Appartement		83	92		434	24.83	79	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 104A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 304	269892/09	105		Appartement		87	87		411	23.48	76	Possède la PPN 105A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		92	2 cages d'escaliers, hall et ascenseur		36	36					
			93 - 93 ^a	Murs, Piliers, Gaines	32	42						dont 10m ² en surplomb
Total immeuble :						409	437		1695	96.89	311	
Pour mémoire												
Total des 3eme étages des autres immeubles :						1648	1769					
		184		Vide		1080	1080					
Total du Titre :						3137	3286					
4eme étage : de la côte 14.60 à la côte 17.40												
AL FARAH Ilot 3 I-C App 401	269893/09	106		Appartement	4eme étage	86	86		406	23.22	74	Possède la PPN 106A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 402	269894/09	107 - 107 ^a		Appartement		84	91		430	24.56	78	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 107A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 403	269895/09	108 - 108 ^a		Appartement		83	92		434	24.83	79	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 108A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 404	269896/09	109		Appartement		86	86		406	23.22	74	

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

AL FARAH Im54 193 469 /09	92	2 cages d'escaliers, hall et ascenseur	36	36					
	93 - 93 ^a	Murs, Piliers, Gaines	32	40					dont 8m ² en surplomb
Total immeuble :			407	431		1676	95.83	305	
Pour mémoire									
Total des 4eme étages des autres immeubles :			1641	1762					
	184	Vide	1089	1089					
Total du Titre :			3137	3282					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble C

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Seme étage : de la côte 17.60 à la côte 20.40												
AL FARAH Ilot 3 I-C App 501	269897/09	110		Appartement	Seme étage	87	87		411	23.48	76	Possède la PPN 110A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 502	269898/09	111 - 111 ^a		Appartement		84	95		449	25.64	82	dont 11m ² en surplomb, Possède la PPN 111A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 503	269899/09	112 - 112 ^a		Appartement		83	96		453	25.91	83	dont 13m ² en surplomb, Possède la PPN 112A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-C App 504	269900/09	113		Appartement		85	85		401	22.94	73	Possède la PPN 113A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		92	2 cages d'escaliers, hall et ascenseur		36	36					
			93 - 93 ^a	Murs, Piliers, Gaines	31	40						dont 9m ² en surplomb
Total immeuble :						406	439		1714	97.97	314	
Pour mémoire												
Total des Seme étages des autres immeubles :						1638	1772					
		184		Vide		1093	1093					
Total du Titre :						3137	3304					
terrasse : A partir de la Côte 20.60												
AL FARAH Im54	193 469 /09		114	terrasse accessible	terrasse	333	333					
			115 - 115 ^a	terrasse inaccessible		23	42					dont 19m ² en surplomb
			116	local technique		3	3					
			92	cage d'escaliers		16	16					
			93 - 93 ^a	Murs, Piliers, Gaines		33	40					

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Total immeuble :		408	434		10000		
Pour mémoire							
Total des terrasses des autres immeubles :		1578	1710				
184	Vide	1151	1151				
Total du Titre :		3137	3295				

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble D

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB		Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60													
AL FARAH Ilot 3 I-D Com 20	269901/09	117		Commerce et W.C	rez de chaussée	26	26		125	7.02	22	Possède à la PPN°117A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-D Com 21	269902/09	118		Commerce et W.C		56	56		270	15.12	48	Possède à la PPN°118A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-D App 001	269903/09	119		Appartement		86	86		415	23.22	74		
AL FARAH Ilot 3 I-D App 002	269904/09	120		Appartement		89	89		429	24.02	77		
AL FARAH Im54	193 469 /09		121	servitude d'arcades		75	75						
			122	ventilation		1	1						
			123	ventilation		1	1						
			124	Entrée, cage d'escaliers hall et ascenseur		61	61						
			125	Murs, Piliers, Gaines		33	33						
Total immeuble :						428	428		1239	69.38	221		
Pour mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						1752	1752						
		183		Passage et jardin		957	957						
Total du Titre :						3137	3137						
Mezzanine : de la côte 2.80 à la côte 5.40													
AL FARAH Ilot 3 I-D Com 20	269901/09	117A		Mezzanine	Mezzanine	8	8		39	2.16	7	Liée à la PPN°117 au RDC	
AL FARAH Ilot 3 I-D Com 20		117		Vide sur commerce		18	18					Pour mémoire	
AL FARAH Ilot 3 I-D Com 21	269902/09	118A		Mezzanine		26	26		125	7.02	22	Liée à la PPN°118 au RDC	

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble D

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL FARAH Ilot 3 I-D Com 21		118		Vide sur commerce	Mezzanine	30	30					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-D App 001		119		vide sur appartement		85	85					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-D App 002		120		vide sur appartement		87	87					Pour mémoire
AL FARAH Im54	193 469 /09		121	vide sur servitude arcades		75	75					Pour mémoire
			124	vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur.		56	56					Pour mémoire
			125	Murs, Piliers, Gaines		38	38					
Total immeuble :						423	423		164	9.18	29	
Pour mémoire												
Total des Mezzanines des autres immeubles :						1727	1727					
			184	Vide		987	987					
Total du Titre :						3137	3137					
1er étage : de la côte 5.60 à la côte 8.40												
AL FARAH Ilot 3 I-D App 101	269905/09	126 - 126°		Appartement	1er étage	83	84		405	22.67	72	dont 1m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-D App 102	269906/09	127 - 127°		Appartement		78	87		420	23.48	76	dont 9m ² en surplomb, Possède la PPN 127A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 103	269907/09	128 - 128°		Appartement		84	88		425	23.75	76	dont 4m ² en surplomb, Possède la PPN 128A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 104	269908/09	129		Appartement		86	86		415	23.22	74	Possède la PPN 129A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		130	Terrasse inaccessible		6	6					
			124	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	38	38						

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

	125 - 125 ^a	Murs, Piliers, Gaines	30	39					dont 9m ² en surplomb
Total immeuble :			405	428		1665	93.12	298	
Pour mémoire									
Total des 1er étages des autres immeubles :			1735	1830					
	184	Vide	997	997					
Total du Titre :			3137	3255					

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble D

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
2eme étage : de la côte 8.60 à la côte 11.40												
AL FARAH Ilot 3 I-D App 201	269909/09	131 - 131 ^a		Appartement	2eme étage	81	88		425	23.75	76	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 131A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 202	269910/09	132 - 132 ^a		Appartement		78	90		433	24.29	77	dont 12m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-D App 203	269911/09	133 - 133 ^a		Appartement		81	89		429	24.02	77	dont 8m ² en surplomb, Possède la PPN 133A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 204	269912/09	134		Appartement		86	86		415	23.22	74	Possède la PPN 134A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		124	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		38	38					
			125 - 125 ^a	Murs, Piliers, Gaines	30	42						dont 12m ² en surplomb
Total immeuble :						394	433		1702	95.28	304	
Pour mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						1659	1772					
			184	Vide		1084	1084					
Total du Titre :						3137	3289					
3eme étage : de la côte 11.60 à la côte 14.40												
AL FARAH Ilot 3 I-D App 301	269913/09	135 - 135 ^a		Appartement	3eme étage	81	88		425	23.75	76	dont 7m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-D App 302	269914/09	136 - 136 ^a		Appartement		79	91		439	24.56	78	dont 12m ² en surplomb, Possède la PPN 136A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 303	269915/09	137 - 137 ^a		Appartement		82	90		433	24.29	77	dont 8m ² en surplomb, Possède la PPN 137A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 304	269916/09	138		Appartement		92	92		444	24.83	79	

Propriété dite : AlFarah Im54T 193 469/09Règlement de Copropriété Modificatif

AL FARAH Im54	193 469 /09	124	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	38	38					
		125 - 125 ^a	Murs, Piliers, Gaines	29	40					dont 11m ² en surplomb
Total immeuble :				401	439		1741	97.43	310	
Pour mémoire										
Total des 3eme étages des autres immeubles :				1656	1767					
		184	Vide	1080	1080					
Total du Titre :				3137	3286					

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble D

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
4eme étage : de la côte 14.60 à la côte 17.40												
AL FARAH Ilot 3 I-D App 401	269917/09	139 - 139 ^a		Appartement	4eme étage	81	88		425	23.75	76	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 139A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 402	269918/09	140 - 140 ^a		Appartement		79	93		449	25.10	80	dont 14m ² en surplomb, Possède la PPN 140A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 403	269919/09	141 - 141 ^a		Appartement		81	90		433	24.29	77	dont 9m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-D App 404	269920/09	142		Appartement		92	92		444	24.83	79	Possède la PPN 142A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		124	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		38	38					
			125 - 125 ^a	Murs, Piliers, Gaines	30	41						dont 11m ² en surplomb
Total immeuble :						401	442		1751	97.97	312	
Pour mémoire												
Total des 4eme étages des autres immeubles :						1647	1751					
		184		Vide		1089	1089					
Total du Titre :						3137	3282					
5eme étage : de la côte 17.60 à la côte 20.40												
AL FARAH Ilot 3 I-D App 501	269921/09	143 - 143 ^a		Appartement	5eme étage	83	93		449	25.10	80	dont 10m ² en surplomb
AL FARAH Ilot 3 I-D App 502	269922/09	144 - 144 ^a		Appartement		77	88		425	23.75	76	dont 11m ² en surplomb, Possède la PPN 144A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-D App 503	269923/09	145 - 145 ^a		Appartement		81	91		439	24.56	78	dont 10m ² en surplomb (20m ² de la terrasse)
AL FARAH Ilot 3 I-D App 504	269924/09	146		Appartement		88	88		425	23.75	76	Possède la PPN 146A au Sous Sol

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

AL FARAH Im54	193 469 /09	124	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	38	38					
		125 - 125 ^a	Murs, Piliers, Gaines	30	41					dont 11m ² en surplomb
Total immeuble :				397	439		1738	97.16	310	
Pour mémoire										
Total des 5eme étages des autres immeubles :				1647	1772					
		184	Vide	1093	1093					
Total du Titre :				3137	3304					

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble D

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
terrasse : A partir de la Côte 20.60												
AL FARAH Im54	193 469 /09		147 - 147 ^a	terrasse accessible	terrasse	299	303					dont 4m ² en surplomb
			148 - 148 ^a	terrasse inaccessible		41	58					dont 17m ² en surplomb
			149	local technique		3	3					
			124	cage d'escaliers		14	14					
			125 - 125 ^a	Murs, Piliers, Gaines		28	36					dont 8m ² en surplomb
Total immeuble :						385	414		10000			
Pour mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :						1601	1730					
		184		Vide		1151	1151					
Total du Titre :						3137	3295					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble E

propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 5.40 et de la côte 0.00 à la côte 2.60													
AL FARAH Ilot 3 I-E Com 1	269925/09	150		Commerce et WC	rez de chaussée	33	33		164	8.91	28	Possède à la PPN° 150A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-E Com 2	269926/09	151		Commerce et WC		46	46		229	12.42	40	Possède à la PPN° 150A à la mezzanine	
AL FARAH Ilot 3 I-E App 001	269927/09	152		Appartement		91	91		453	24.56	78		
AL FARAH Ilot 3 I-E App 002	269928/09	153		Appartement		92	92		457	24.83	79		
AL FARAH Im54	193 469 /09		154	Conciergerie		24	24						
			155	Vide sur Rampe		43	43						
			156	Entrée, 2cage d'escaliers, hall et ascenseur		61	61						
			157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines		49	49						
Total immeuble :						439	439		1303	70.72	225		
Pour mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						1741	1741						
		183		Passage et jardin		957	957						
Total du Titre :						3137	3137						
Mezzanine : de la côte 2.80 à la côte 5.40													
AL FARAH Ilot 3 I-E Com 1	269925/09	150A		Mezzanine	Mezzanine	17	17		84	4.59	15	Liée à la PPN° 150 au RDC	
AL FARAH Ilot 3 I-E Com 1		150		vide sur commerce		17	17					Pour mémoire	
AL FARAH Ilot 3 I-E Com 2	269926/09	151A		Mezzanine		19	19		94	5.13	16	Liée à la PPN° 151 au RDC	
AL FARAH Ilot 3 I-E Com 1		151		vide sur commerce		23	23					Pour mémoire	



Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble E

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL FARAH Ilot 3 I-E App 001		152		vide sur appartement	Mezzanine	91	91					Pour mémoire
AL FARAH Ilot 3 I-E App 002		153		vide sur appartement		92	92					Pour mémoire
AL FARAH Im54	193 469 /09		154	vide sur conciergerie		24	24					Pour mémoire
			155	vide sur Rampe		43	43					Pour mémoire
			156	vide sur entrée, 2cages d'escaliers et ascenseur.		61	61					Pour mémoire
			157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines		52	52					
Total immeuble :						439	439		178	9.72	31	
Pour mémoire												
Total des Mezzanines des autres immeubles :						1711	1711					
		184		Vide		987	987					
Total du Titre :						3137	3137					
1er étage : de la côte 5.60 à la côte 8.40												
AL FARAH Ilot 3 I-E App 101	269929/09	158		Appartement	1er étage	88	88		437	23.75	76	Possède la PPN 158A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 102	269930/09	159 - 159 ^a		Appartement		76	82		408	22.13	71	dont 6m ² en surplomb, Possède la PPN 159A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 103	269931/09	160 - 160 ^a		Appartement		78	85		422	22.94	73	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 160A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 104	269932/09	161		Appartement		83	83		413	22.40	71	Possède la PPN 161A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		162	terrasse inaccessible		13	13					
			163	terrasse inaccessible		16	16					
			156	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		44	44					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble E

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
AL FARAH Im54	193 469 /09		157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines	Châ mp1 5	15	22					dont 7m ² en surplomb
Total immeuble :						413	433		1680	91.22	291	
Pour mémoire												
Total des 1er étages des autres immeubles :						1727	1825					
		184		Vide		997	997					
Total du Titre :						3137	3255					
2eme étage : de la côte 8.60 à la côte 11.40												
AL FARAH Ilot 3 I-E App 201	269933/09	164		Appartement	2eme étage	92	92		457	24.83	79	Possède la PPN 164A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 202	269934/09	165 - 165 ^a		Appartement		73	80		398	21.59	69	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 165A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 203	269935/09	166 - 166 ^a		Appartement		79	86		427	23.22	74	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 166A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 204	269936/09	167		Appartement		85	85		422	22.94	73	Possède la PPN 167A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		156	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		44	44					
			157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines		31	39					dont 8m ² en surplomb
Total immeuble :						404	426		1704	92.58	295	
Pour mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						1649	1779					
		184		Vide		1084	1084					
Total du Titre :						3137	3289					

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble E

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
3eme étage : de la côte 11.60 à la côte 14.40													
AL FARAH Ilot 3 I-E App 301	269937/09	168		Appartement	3eme étage	91	91		453	24.56	78	Possède la PPN 168A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-E App 302	269938/09	169 - 169 ^a		Appartement		73	80		398	21.59	69	dont 7m ² en surplomb, Possède la PPN 169A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-E App 303	269939/09	170 - 170 ^a		Appartement		79	85		422	22.94	73	dont 6m ² en surplomb, Possède la PPN 170A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-E App 304	269940/09	171		Appartement		86	86		427	23.22	74	Possède la PPN 171A au Sous Sol	
AL FARAH Im54	193 469 /09		156	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		44	44						
			157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines		31	39						dont 8m ² en surplomb
Total immeuble :						404	425		1700	92.31	294		
Pour mémoire													
Total des 3eme étages des autres immeubles :						1653	1781						
		184		Vide		1080	1080						
Total du Titre :						3137	3286						
4eme étage : de la côte 14.60 à la côte 17.40													
AL FARAH Ilot 3 I-E App 401	269941/09	172		Appartement	4eme étage	91	91		453	24.56	78		
AL FARAH Ilot 3 I-E App 402	269942/09	173 - 173 ^a		Appartement		74	81		403	21.86	70	dont 7m ² en surplomb	
AL FARAH Ilot 3 I-E App 403	269943/09	174 - 174 ^a		Appartement		77	83		413	22.40	71	dont 6m ² en surplomb, Possède la PPN 174A au Sous Sol	
AL FARAH Ilot 3 I-E App 404	269944/09	175		Appartement		86	86		427	23.22	74		

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

AL FARAH Im54	193 469 /09	156	2cages d'escaliers, hall et ascenseur	44	44				
		157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines	32	40				dont 8m ² en surplomb
Total immeuble :				404	425		1696	92.04	293
Pour mémoire									
Total des 4eme étages des autres immeubles :				1644	1768				
		184	Vide	1089	1089				
Total du Titre :				3137	2282				

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision. Titre 193 469 /09 Immeuble E

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
5eme étage : de la côte 17.60 à la côte 20.40												
AL FARAH Ilot 3 I-E App 501	269945/09	176		Appartement	5eme étage	88	88		437	23.75	76	Possède la PPN 176A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 502	269946/09	177 - 177 ^a		Appartement		81	91		453	24.56	78	dont 10m ² en surplomb (20m ² de la terrasse), Possède la PPN 177A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 503	269947/09	178 - 178 ^a		Appartement		79	87		432	23.48	76	dont 8m ² en surplomb, Possède la PPN 178A au Sous Sol
AL FARAH Ilot 3 I-E App 504	269948/09	179		Appartement		84	84		417	22.67	72	Possède la PPN 179A au Sous Sol
AL FARAH Im54	193 469 /09		156	2cages d'escaliers, hall et ascenseur		43	43					
			157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines	29	36						dont 7m ² en surplomb
Total immeuble :						404	429		1739	94.46	302	
Pour mémoire												
Total des Seme étages des autres immeubles :						1640	1782					
			184	Vide		1093	1093					
Total du Titre :						3137	3304					
terrasse : A partir de la Côte 20.60												
AL FARAH Im54	193 469 /09		180	terrasse accessible	terrasse	273	273					
			181 - 181 ^a	terrasse inaccessible		72	83					dont 11m ² en surplomb
			182	local technique		3	3					
			156	cage d'escaliers		15	15					
			157 - 157 ^a	Murs, Piliers, Gaines		32	38					

Total immeuble :				395	412		10000		
Pour mémoire									
Total des terrasses des autres immeubles :				1591	1732				
	184	Vide		1151	1151				
Total du Titre :				3137	3295				
TOTAL								3137	10000

TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

F N°: 193 469 /09

(Immeuble A)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
1	12	R.D.C	Commerce	56	3.85	0.70
	12A	Mezzanine	Mezzanine	25		
2	13	R.D.C	Commerce	40	1.90	0.34
3	14	R.D.C	Commerce	22	1.05	0.19
4	15	R.D.C	Commerce	35	2.34	0.42
	15A	Mezzanine	Mezzanine	14		
5	16	R.D.C	Commerce	53	3.57	0.65
	16A	Mezzanine	Mezzanine	22		
6	17	R.D.C	Commerce	43	2.91	0.52
	17A	Mezzanine	Mezzanine	18		
7	23	1er étage	Appartement	83	3.95	0.83
	23A	sous sol	Parking	14		
8	24 - 24 ^a	1er étage	Appartement	85	4.04	0.73
9	25 - 25 ^a	1er étage	Appartement	86	4.09	0.86
	25A	sous sol	Parking	14		
10	26	1er étage	Appartement	93	4.42	0.90
	26A	sous sol	Parking	12		
11	29	2eme étage	Appartement	85	4.04	0.85
	29A	sous sol	Parking	14		
12	30 - 30 ^a	2eme étage	Appartement	89	4.23	0.87
	30A	sous sol	Parking	12		

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

13	31 - 31 ^a	2eme étage	Appartement	87	4.14	0.85
	31A	sous sol	Parking	11		
14	32	2eme étage	Appartement	95	4.52	0.93
	32A	sous sol	Parking	13		
15	33	3eme étage	Appartement	85	4.04	0.83
	33A	sous sol	Parking	12		
16	34 - 34 ^a	3eme étage	Appartement	87	4.14	0.87
	34A	sous sol	Parking	13		
17	35 - 35 ^a	3eme étage	Appartement	87	4.14	0.76
18	36	3eme étage	Appartement	95	4.52	0.93
	36A	sous sol	Parking	13		
19	37	4eme étage	Appartement	86	4.09	0.85
	37A	sous sol	Parking	13		
20	38 - 38 ^a	4eme étage	Appartement	89	4.23	0.77
21	39 - 39 ^a	4eme étage	Appartement	88	4.19	0.89
	39A	sous sol	Parking	15		
22	40	4eme étage	Appartement	95	4.52	0.93
	40A	sous sol	Parking	13		
23	41	5eme étage	Appartement	85	4.04	0.86
	41A	sous sol	Parking	15		
24	42 - 42 ^a	5eme étage	Appartement	91	4.33	0.92
	42A	sous sol	Parking	16		
25	43 - 43 ^a	5eme étage	Appartement	88	4.19	0.88
	43A	sous sol	Parking	14		
26	44	5eme étage	Appartement	95	4.52	0.82
TOTAL				2316	100,00	19.95

TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T. N°: 193 469 /09

(Immeuble B)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
27	48	R.D.C	Commerce	43	2.85	0.53
	48A	Mezzanine	Mezzanine	19		
28	49	R.D.C	Commerce	42	2.67	0.50
	49A	Mezzanine	Mezzanine	16		
29	50	R.D.C	Commerce	43	3.13	0.59
	50A	Mezzanine	Mezzanine	25		
30	51	R.D.C	Commerce	52	2.39	0.45
31	52	R.D.C	Commerce	34	2.21	0.41
	52A	Mezzanine	Mezzanine	14		
32	58	1er étage	Appartement	88	4.06	0.76
33	59	1er étage	Appartement	91	4.19	0.89
	59A	sous sol	Parking	13		
34	60 - 60 ^a	1er étage	Appartement	95	4.37	0.82
35	61 - 61 ^a	1er étage	Appartement	120	5.52	1.15
	61A	sous sol	Parking	14		
36	62	2eme étage	Appartement	91	4.19	0.87
	62A	sous sol	Parking	11		
37	63 - 63 ^a	2eme étage	Appartement	93	4.28	0.90
	63A	sous sol	Parking	12		
38	64 - 64 ^a	2eme étage	Appartement	95	4.37	0.93
	64A	sous sol	Parking	13		
39	65 - 65 ^a	2eme étage	Appartement	97	4.47	0.93
	65A	sous sol	Parking	12		

40	66	3eme étage	Appartement	90	4.15	0.87
	66A	sous sol	Parking	12		
41	67 - 67 ^a	3eme étage	Appartement	93	4.28	0.80
42	68 - 68 ^a	3eme étage	Appartement	96	4.42	0.94
	68A	sous sol	Parking	13		
43	69 - 69 ^a	3eme étage	Appartement	98	4.51	0.94
	69A	sous sol	Parking	12		
44	70	4eme étage	Appartement	91	4.19	0.90
	70A	sous sol	Parking	14		
45	71 - 71 ^a	4eme étage	Appartement	93	4.28	0.92
	71A	sous sol	Parking	14		
46	72 - 72 ^a	4eme étage	Appartement	90	4.15	0.89
	72A	sous sol	Parking	14		
47	73 - 73 ^a	4eme étage	Appartement	91	4.19	0.78
48	74	5eme étage	Appartement	91	4.19	0.91
	74A	sous sol	Parking	15		
49	75 - 75 ^a	5eme étage	Appartement	98	4.51	0.96
	75A	sous sol	Parking	14		
50	76 - 76 ^a	5eme étage	Appartement	95	4.37	0.95
	76A	sous sol	Parking	15		
51	77 - 77 ^a	5eme étage	Appartement	88	4.06	0.87
	77A	sous sol	Parking	13		
TOTAL				2383	100,00	20.46

TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

FN°: 193 469 /09

(Immeuble C)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
52	81	R.D.C	Commerce	35	2.41	0.44
	81A	Mezzanine	Mezzanine	16		
53	82	R.D.C	Commerce	32	2.17	0.40
	82A	Mezzanine	Mezzanine	14		
54	83	R.D.C	Commerce	49	3.40	0.62
	83A	Mezzanine	Mezzanine	23		
55	84	R.D.C	Commerce	32	2.08	0.38
	84A	Mezzanine	Mezzanine	12		
56	85	R.D.C	Commerce	32	2.12	0.39
	85A	Mezzanine	Mezzanine	13		
57	86	R.D.C	Commerce	34	2.32	0.42
	86A	Mezzanine	Mezzanine	15		
58	94	1er étage	Appartement	91	4.30	0.90
	94A	sous sol	Parking	14		
59	95 - 95 ^a	1er étage	Appartement	97	4.58	0.95
	95A	sous sol	Parking	14		
60	96 - 96 ^a	1er étage	Appartement	96	4.53	0.96
	96A	sous sol	Parking	15		
61	97	1er étage	Appartement	90	4.25	0.89
	97A	sous sol	Parking	14		
62	98	2eme étage	Appartement	88	4.15	0.88
	98A	sous sol	Parking	14		

63	99 - 99 ^a	2eme étage	Appartement	93	4.39	0.94
	99A	sous sol	Parking	16		
64	100 - 100 ^a	2eme étage	Appartement	92	4.34	0.91
	100A	sous sol	Parking	14		
65	101	2eme étage	Appartement	87	4.11	0.89
	101A	sous sol	Parking	15		
66	102	3eme étage	Appartement	87	4.11	0.86
	102A	sous sol	Parking	12		
67	103 - 103 ^a	3eme étage	Appartement	93	4.39	0.91
	103A	sous sol	Parking	13		
68	104 - 104 ^a	3eme étage	Appartement	92	4.34	0.92
	104A	sous sol	Parking	15		
69	105	3eme étage	Appartement	87	4.11	0.90
	105A	sous sol	Parking	16		
70	106	4eme étage	Appartement	86	4.06	0.86
	106A	sous sol	Parking	14		
71	107 - 107 ^a	4eme étage	Appartement	91	4.30	0.91
	107A	sous sol	Parking	15		
72	108 - 108 ^a	4eme étage	Appartement	92	4.34	0.91
	108A	sous sol	Parking	14		
73	109	4eme étage	Appartement	86	4.06	0.74
74	110	5eme étage	Appartement	87	4.11	0.88
	110A	sous sol	Parking	14		
75	111 - 111 ^a	5eme étage	Appartement	95	4.49	0.95
	111A	sous sol	Parking	15		
76	112 - 112 ^a	5eme étage	Appartement	96	4.53	0.96
	112A	sous sol	Parking	15		
77	113	5eme étage	Appartement	85	4.01	0.85
	113A	sous sol	Parking	14		
TOTAL				2391	100,00	20.62

TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

EFN^o: 193 469 /09

(Immeuble D)

N ^o	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
78	117	R.D.C	Commerce	26	1.64	0.29
	117A	Mezzanine	Mezzanine	8		
79	118	R.D.C	Commerce	56	3.95	0.70
	118A	Mezzanine	Mezzanine	26		
80	119	R.D.C	Appartement	86	4.15	0.74
81	120	R.D.C	Appartement	89	4.29	0.77
82	126 - 126 ^a	1er étage	Appartement	84	4.05	0.72
83	127 - 127 ^a	1er étage	Appartement	87	4.20	0.87
	127A	sous sol	Parking	13		
84	128 - 128 ^a	1er étage	Appartement	88	4.25	0.88
	128A	sous sol	Parking	14		
85	129	1er étage	Appartement	86	4.15	0.86
	129A	sous sol	Parking	14		
86	131 - 131 ^a	2eme étage	Appartement	88	4.25	0.88
	131A	sous sol	Parking	14		
87	132 - 132 ^a	2eme étage	Appartement	90	4.33	0.77
88	133 - 133 ^a	2eme étage	Appartement	89	4.29	0.89
	133A	sous sol	Parking	14		
89	134	2eme étage	Appartement	86	4.15	0.86
	134A	sous sol	Parking	14		
90	135 - 135 ^a	3eme étage	Appartement	88	4.25	0.76

Propriété dite : AlFarah Im54

T 193 469/09

Règlement de Copropriété Modificatif

91	136 - 136 ^a	3eme étage	Appartement	91	4.39	0.90
	136A	sous sol	Parking	14		
92	137 - 137 ^a	3eme étage	Appartement	90	4.33	0.87
	137A	sous sol	Parking	12		
93	138	3eme étage	Appartement	92	4.44	0.79
94	139 - 139 ^a	4eme étage	Appartement	88	4.25	0.89
	139A	sous sol	Parking	15		
95	140 - 140 ^a	4eme étage	Appartement	93	4.49	0.94
	140A	sous sol	Parking	16		
96	141 - 141 ^a	4eme étage	Appartement	90	4.33	0.77
97	142	4eme étage	Appartement	92	4.44	0.89
	142A	sous sol	Parking	12		
98	143 - 143 ^a	5eme étage	Appartement	93	4.49	0.80
99	144 - 144 ^a	5eme étage	Appartement	88	4.25	0.87
	144A	sous sol	Parking	13		
100	145 - 145 ^a	5eme étage	Appartement	91	4.39	0.78
101	146	5eme étage	Appartement	88	4.25	0.89
	146A	sous sol	Parking	15		
TOTAL				2253	100,00	19.38

TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 193 469 /09

(Immeuble E)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
102	150	R.D.C	Commerce	33	2.48	0.43
	150A	Mezzanine	Mezzanine	17		
103	151	R.D.C	Commerce	46	3.23	0.56
	151A	Mezzanine	Mezzanine	19		
104	152	R.D.C	Appartement	91	4.53	0.78
105	153	R.D.C	Appartement	92	4.57	0.79
106	158	1er étage	Appartement	88	4.37	0.91
	158A	sous sol	Parking	17		
107	159 - 159 ^a	1er étage	Appartement	82	4.08	0.88
	159A	sous sol	Parking	20		
108	160 - 160 ^a	1er étage	Appartement	85	4.22	0.90
	160A	sous sol	Parking	20		
109	161	1er étage	Appartement	83	4.13	0.88
	161A	sous sol	Parking	20		
110	164	2eme étage	Appartement	92	4.57	0.93
	164A	sous sol	Parking	16		
111	165 - 165 ^a	2eme étage	Appartement	80	3.98	0.83
	165A	sous sol	Parking	16		
112	166 - 166 ^a	2eme étage	Appartement	86	4.27	0.87
	166A	sous sol	Parking	15		

113	167	2eme étage	Appartement	85	4.22	0.89
	167A	sous sol	Parking	19		
114	168	3eme étage	Appartement	91	4.53	0.94
	168A	sous sol	Parking	19		
115	169 - 169 ^a	3eme étage	Appartement	80	3.98	0.83
	169A	sous sol	Parking	16		
116	170 - 170 ^a	3eme étage	Appartement	85	4.22	0.86
	170A	sous sol	Parking	15		
117	171	3eme étage	Appartement	86	4.27	0.85
	171A	sous sol	Parking	13		
118	172	4eme étage	Appartement	91	4.53	0.78
119	173 - 173 ^a	4eme étage	Appartement	81	4.03	0.70
120	174 - 174 ^a	4eme étage	Appartement	83	4.13	0.81
	174A	sous sol	Parking	12		
121	175	4eme étage	Appartement	86	4.27	0.74
122	176	5eme étage	Appartement	88	4.37	0.87
	176A	sous sol	Parking	13		
123	177 - 177 ^a	5eme étage	Appartement	91	4.53	0.88
	177A	sous sol	Parking	12		
124	178 - 178 ^a	5eme étage	Appartement	87	4.32	0.86
	178A	sous sol	Parking	12		
125	179	5eme étage	Appartement	84	4.17	0.82
	179A	sous sol	Parking	12		
TOTAL				2279	100,00	19.59
TOTAL TITRE						100,00

III – REGLES DE COPROPRIETE

CHAPITRE I OBJET

Article 1 : Le présent règlement modificatif a pour objet de fixer les conditions d'exercice des droits et obligations des copropriétaires découlant de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12 et notamment :

- Organiser l'administration de l'immeuble ;
- Prévoir les conditions d'amélioration de gestion et d'entretien de cet immeuble, de son assurance et de sa restauration.

Le présent règlement modificatif et les modifications susceptibles de lui être apportées constitueront la règle commune à laquelle tous les copropriétaires devront se conformer.

Article 2 : Dans tous les contrats translatifs ou déclaratifs de la propriété d'un ou plusieurs lots, il devra être fait mention du présent règlement modificatif et que les nouveaux copropriétaires l'ont consulté et sont tenus à son exécution. (Un exemplaire de ce règlement portant signature de l'Ingénieur Géomètre Topographe est obligatoirement remis à chaque copropriétaire).

CHAPITRE II

Droits des copropriétaires sur les parties communes

Article 3 : Chaque copropriétaire possède, outre la propriété privative d'immeuble qui lui est cédée, des droits de copropriété sur les parties communes suivant les tantièmes indiqués au tableau annexé au présent règlement modificatif de copropriété.

CHAPITRE III

Cession – Quitus

Article 4 : La cession des lots de l'immeuble est libre. Néanmoins un droit de préférence pourrait être institué selon les dispositions de l'article 39 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.

Article 5 : *Tout cessionnaire est tenu d'exiger du cédant, avant d'acquérir, un quitus de tous comptes provisionnels et parts des charges de copropriété délivré par le syndicat des copropriétaires.*

Faute d'avoir obtenu

ce quitus, il est fait application des dispositions des articles 42 et 43 de la loi précitée.

CHAPITRE IV

Parties privatives – Parties communes.

Article 6 : Parties privatives :

Les parties privatives sont aux termes de l'état descriptif de division, établi dans la première partie ci-dessus, destinées à l'usage exclusif et particulier des copropriétaires.

Conformément à l'article 2 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, elles comprennent, notamment, sans que cette énonciation ne soit limitative :

- *Les cloisons intérieures avec leurs portes ;*
- *les carrelages, dalles ou parquets et en général, tous revêtements de sol, et de plafond ;*
- *Les portes palières, les fenêtres, les portes fenêtres, volets ou stores, ainsi que leurs chambranles, leurs châssis, leurs accessoires et d'une façon générale les ouvertures et vues des locaux privatifs ;*
- *Les installations des cuisines, des placards, penderies et étagères ;*
- *Les barres d'appui des fenêtres, balcons, terrasses et loggias, ainsi que tous leurs accessoires ;*
- *Les installations sanitaires des salles d'eau, des cabinets de toilette et des W.C, etc... ;*
- *Les installations d'eau chaude et de climatisation ;*
- *La serrurerie, la robinetterie et accessoires qui en dépendent ;*
- *Tout ce qui concerne la décoration : glaces, peinture, boiserie, etc.*

Et d'une manière générale, tout ce qui se trouve à l'intérieur des appartements et locaux dont chacun aura l'usage exclusif.

Article 7 : Parties communes :

Les parties communes comme mentionnées dans les articles 3 et 4 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12 sont celles qui sont affectées à l'usage ou à l'utilité de tous les copropriétaires ou certains d'entre eux, sans que cette énonciation ne soit limitative :

- Sol, sauf les cas stipulés dans l'alinéa 2 de l'article 2 de la loi précitée.
- Le sous-sol s'il n'est pas destiné à l'usage privatif.
- Toitures et terrasses destinées à l'usage commun.
- Toutes les canalisations souterraines se trouvant hors des locaux privatifs pour l'amenée de l'eau, de l'électricité et pour l'évacuation à l'égout public des eaux pluviales, ménagères et usées.
- Armature des bâtiments : les fondations, l'ossature en béton armé, les éléments porteurs concourant à la stabilité des bâtiments, piliers et poteaux de soutien, éléments horizontaux de charpentes, les gros-œuvres des planchers (hourdis, poutrelles, nervures et dalles), les couvertures des immeubles et toutes les étanchéités.
- Matériel commun : servant à l'entretien des espaces libres.
- Façades : les ornements des façades, pergolas, l'ossature et la couverture des balcons et terrasses, à l'exception des garde-corps, volets, persiennes et jardinières qui sont propriété privative.
- Ventilation : les coffres gaines, conduits de fumée, tête de cheminée, les tuyaux de ventilation des W.C, des salles de bains et des cuisines.
- Espaces verts avec leurs équipements : les vestibules d'entrée (des immeubles), les cages des escaliers destinés à l'usage commun , les escaliers eux-mêmes sur tout leur parcours, les paliers d'étages, les portes, fenêtres, châssis, vitres, etc. ... se trouvant dans toutes les parties communes, et, d'une manière générale, tous les espaces, dégagements, couloirs, places, circulation et locaux qui ne sont pas affectés à l'usage privatif et tous leurs accessoires tels que : armoires d'eau et d'électricité ;

- *Canalisations : toutes les canalisations, colonnes montantes ou descendantes et de distribution, notamment d'eau, d'électricité, les tuyaux de chute, d'écoulement des eaux pluviales et ménagères, sauf toutefois les parties des canalisations ou conduites affectées à l'usage exclusif et particulier de chaque copropriétaire et se trouvant à l'intérieur des parties privatives, les tuyaux du tout-à-l'égout, les tuyaux et les gaines d'aération ainsi que leurs coffres ;*
- *Compteurs généraux d'eau, d'électricité et généralement tous les appareils au service de l'immeuble ;*
- *Installations d'éclairage se trouvant dans l'immeuble ou les allées extérieures pour l'usage des copropriétaires ;*
- *Réseau de distribution de télévision : antenne collective et conduits qui en dérivent, sauf toutefois les parties de ces conduits affectés à l'usage exclusif d'un copropriétaire et se trouvant à l'intérieur des parties privatives ;*
- *Locaux poubelles avec leurs accessoires ;*
- *Appareils et installations de défense contre l'incendie.*
- *Administration de l'immeuble, dépendances et autres locaux des services communs.*
- *Installation téléphonique.*

Article 8 : Murs mitoyens :

Sont réputés mitoyens les murs et cloisons non porteurs séparant deux parties privatives contigües (article 4 bis de la loi précitée)

CHAPITRE V

Droits et obligations des copropriétaires et occupants

Article 9 : Usage des parties communes :

- *Chacun des copropriétaires, pour la jouissance des locaux privés lui appartenant, pourra user librement des parties communes, à condition de respecter leur destination et de ne pas porter atteinte aux droits des autres copropriétaires.*
- *Toutes les parties communes, notamment les passages et allées, entrées, places, vestibules, escaliers et couloirs, devront être libres en tout temps.*

Il ne pourra en conséquence être déposé, entreposé ou mis à demeure un objet quelconque dans les parties communes. Il ne pourra être fait dans les escaliers, sur les paliers, dans les passages et vestibules, aucun travail de ménage tel que brossage et battage de tapis, literie, meubles, etc. ...

- *Les passages, entrées, places et couloirs sont exclusivement réservés aux piétons. Tout accès ou stationnement de véhicules de quelque nature que ce soit est strictement interdit.*
- *Les copropriétaires doivent se conformer aux règles d'hygiène et de salubrité, éviter de salir ou de dégrader les espaces verts et jardins.*
- *Aucune antenne ou parabole de télévision ne pourra être installée sur les façades de l'immeuble.*

Article 10 : Usage des parties privatives :

- **Dispositions générales :**

Chacun des copropriétaires aura, en ce qui concerne les locaux lui appartenant exclusivement, le droit d'en jouir et d'en disposer à condition de ne pas nuire aux droits des autres copropriétaires.

Chaque copropriétaire est responsable de ses fautes et négligences, ou de celles des personnes ou choses dont il répond à quelque titre que ce soit et ce, conformément aux dispositions du Dahir formant Code des Obligations et Contrats.

- **Conditions d'occupation :**

Chaque occupant devra veiller à ce que la tranquillité et la bonne tenue de l'immeuble ne soient à aucun moment troublées par son fait ni par celui des personnes de sa famille ou à son service, des visiteurs, et en général de toute personne dont il est responsable.

Il est interdit à tout occupant de ne faire aucun bruit gênant pour les voisins de quelque nature que ce soit.

Les locations ne pourront jamais porter exclusivement sur les parties communes, de quelque catégorie qu'elles soient ; le droit de jouir de ces dernières demeurera obligatoirement l'accessoire de la location des parties privatives et n'en pourra être séparé.

- **Dispositions particulières :**

- **Animaux :**

Tous les animaux criards, malpropres ou dangereux sont interdits. Toutefois, les chats et les chiens sont tolérés mais les dégâts et dégradations qu'ils pourront causer seront à la charge de leurs propriétaires. Ceux-ci devront veiller à ce que leurs animaux n'apportent aucun trouble à la tranquillité de l'immeuble. Ils devront être portés à bras au sein des parties communes.

- **Utilisation des fenêtres et balcons :**

Il ne pourra jamais être étendu de linge ou autres sur les balcons et fenêtres, qui devront être tenus en parfait état de propreté. L'ornementation florale et végétale sera tolérée. Les tapis et habits ne pourront être secoués ou brossés par les fenêtres et balcons.

- **Façades – enseignes :**

Il ne pourra être établi sur les façades rien qui puisse nuire aux habitants ou aux voisins ou contrevenir aux règlements en vigueur.

Toute installation d'enseigne ou affiche quelconque sur les façades **sans l'accord préalable du syndicat des copropriétaires** est strictement interdite.

- **Plaques d'identité :**

Les copropriétaires et locataires pourront poser sur la porte desservant leur appartements ou locaux, une plaque comportant leur noms, dont les caractéristiques, dimensions, matériaux etc. devront être agréés par le syndicat des copropriétaires.

- **Usage des appareils récepteurs ou reproducteurs de son :**

Les appareils récepteurs ou reproducteurs de son devront être utilisés avec modération, de sorte qu'aucun bruit ne puisse être perçu en dehors des locaux où ils fonctionnent.

- **Travaux et modifications :**

Les copropriétaires doivent prendre en charge sans indemnité l'exécution des travaux de réparations ou de modifications qui deviendraient nécessaires aux parties communes.

Les copropriétaires doivent livrer accès pour effectuer des réparations, notamment celles se rapportant aux canalisations et conduites communes pouvant traverser leurs locaux. Dans le cas où ces travaux entraîneraient des détériorations, les lieux devront être remis en leur état, aux frais de la copropriété.

Les copropriétaires devront supporter sans indemnités, tous les échafaudages nécessaires pour les travaux et réparations qu'il y aurait lieu d'effectuer, notamment à la façade ou aux toitures, terrasses et balcons, tels que peinture, crépissage, ravalement, etc.....

Les copropriétaires ne pourront effectuer à l'intérieur des parties privatives des travaux ou modifications qui :

- *Concernent les gros-œuvres de l'édifice.*
- *Apportent une modification tant aux portes palières et aux cloisons sur les couloirs et escaliers.*
- *Intéressent l'aspect extérieur de l'édifice, fenêtres, stores, barres d'appui, balcons, balustrades de façades et terrasses et en général, toutes parties visibles de l'extérieur et contribuant à l'harmonie de l'ensemble, alors même qu'elles ne feraient pas partie des choses communes.*

- **Parkings :**

Les parkings ne pourront servir qu'au remisage des voitures. Il ne pourra y être entreposé aucun récipient contenant du carburant ou autres matières inflammables.

Il est interdit de procéder au lavage de voitures et d'encombrer les aires de circulations et les accès. L'emploi des klaxons est strictement interdit.

CHAPITRE VI

Personnel de service-charges

Article 11 : *Les concierges et /ou gardiens devront prévenir le syndic, sans aucun retard, de tout incident qui se produirait dans l'immeuble et de toutes autres dégradations dont ils auraient connaissance, de façon que toutes les mesures utiles puissent être prises immédiatement.*

Article 12 : *En cas de démission ou limogeage ou de départ volontaire du concierge de l'immeuble pour cause que ce soit, le syndicat des copropriétaires doit pourvoir à son remplacement et entamer la procédure judiciaire d'éviction des lieux conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi précitée.*

Article 13 : *Les charges communes comprennent*

- Toutes les charges relatives à la conservation, l'entretien et l'administration des parties communes, la maintenance des équipements collectifs et des services communs, énumérés ci-dessous :

- Les contributions, taxes et charges, sous quelque dénomination que ce soit, auxquelles sont assujetties toutes les choses ou parties communes.
- Les assurances contractées pour couvrir les risques concernant l'immeuble : incendie, explosions dégâts des eaux, responsabilité civile et accidents de travail, etc...
- Les frais d'entretien, les grosses réparations et frais d'aménagement de toutes les parties communes énumérées à l'article 7 ci-dessus, y compris les frais de ravalement, de peinture, d'entretien des fenêtres, barres d'appui et balustres, volets et balcons qui seront entretenus comme choses communes quoique étant privatives.
- Les frais de gestion et d'administration du syndic.
-
- Toute charge entraînée par les services collectifs et les éléments d'équipement commun, notamment :
 - La consommation d'eau pour le nettoyage des parties communes et l'arrosage.
 - La consommation d'électricité pour l'éclairage des parties communes.
 - Le salaire du personnel.
 - L'achat, la réparation et remplacement des ustensiles et des produits de ménage.
 - L'aménagement d'accès réservés aux handicapés.
 - L'aménagement des lieux circonstanciels à l'occasion de la fête de l'aïd AL ADHA.

Cette énonciation est exhaustive et non pas limitative.

Détermination des charges

Article 14 : Les différentes charges des dépenses annuelles sont estimées provisoirement à la somme dedirhams

Les charges communes indiquées ci-dessus seront réparties entre les copropriétaires au prorata de la quote-part leur appartenant dans les parties communes.

Certaines charges relatives à des parties communes dont l'usage est réservé à un ou plusieurs copropriétaires seulement, seront supportées par ces derniers selon la même règle ci-dessus.

CHAPITRE VII

Comptes des charges

Article 15 : Les comptes des charges communes seront arrêtés annuellement et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Leurs relevés sont communiqués à l'avance par le syndic à chaque copropriétaire.

Article 16 : Les copropriétaires ont l'obligation de faire parvenir au syndicat de copropriétaire leur quote-part des charges par chèque bancaire, ou par versement fait à son compte ouvert à cet effet et ce, au plus tard dans un mois de la mise en recouvrement de l'acompte provisionnel ou de la décision de l'assemblée générale fixant les charges communes de l'année.

Article 17 : Les copropriétaires qui aggraveront par leur fait les charges communes supporteront seuls les frais et dépenses qui seraient ainsi occasionnés.

***Selon les cas**

Article 18 : La contribution de chacun au paiement des diverses charges auxquelles il est assujéti, est due même en l'absence de toute occupation et tout usage.

CHAPITRE VIII

Assurances

Article 19 : Le syndicat des copropriétaires est tenu de souscrire obligatoirement une assurance couvrant notamment les incendies et explosions.

Toutefois, le syndicat peut souscrire toute police d'assurance jugée nécessaire

CHAPITRE X

Administration des parties communes

Section I : le syndicat des copropriétaires

Article 20 : Constitution – Objet – Compétence :

Conformément à l'article 13 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, le syndicat est le représentant légal de la copropriété. Les différents copropriétaires sont obligatoirement et de plein droit groupés dans un syndicat.

Le syndicat des copropriétaires a pour mission la conservation de l'immeuble, d'une manière générale, l'administration, la gestion et l'exécution des dispositions du présent règlement modificatif de copropriété. Il est responsable des dommages causés aux copropriétaires ou aux tiers par le défaut d'entretien des parties communes.

Il a qualité pour ester en justice tant en demandeur qu'en défendeur, même contre certains de ses membres.

Section II : L'Assemblée générale

Organisation et attributions

Article 21 : Assemblée générale :

- *L'assemblée générale tient sa première réunion à l'initiative de l'un ou de plusieurs copropriétaires et procède à l'établissement du règlement de copropriété s'il n'est pas élaboré et à son amendement le cas échéant ainsi qu'à l'élection des organes de gestion conformément aux dispositions de l'article 16 et 16bis1 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.*
- *L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et ce conformément aux articles : du 16bis2 au 16bis10 de la loi précitée.*
- *L'assemblée générale élit parmi ses membres son président pour en diriger les travaux et désigne un secrétaire pour dresser le procès-verbal de la réunion lequel sera signé par tous les copropriétaires et enregistré dans un registre spécial. Il n'est pas permis au syndic ou son adjoint de présider la séance de l'assemblée soit directement ou par son représentant. Cependant il peut assurer le secrétariat de la séance si l'assemblée l'autorise.*
- *L'assemblée générale extraordinaire à laquelle sont convoqués tous les copropriétaires, peut être tenue à la demande du syndic ou 1/3 des copropriétaires (art 16bis3 de la loi précitée).*
- *L'assemblée générale procède à l'organisation de la copropriété conformément à la loi et au règlement de copropriété et prend des décisions à exécuter par le syndicat ou, le cas échéant, le conseil syndical ;*

L'assemblée générale est chargée de :

- *La prise de décisions et la mise en place de mesures, devant assurer la sécurité, la maintenance, la conservation et la jouissance de l'immeuble ainsi que la sécurité de ses habitants ;*
- *La gestion des parties communes en prenant les mesures appropriées en vue de la sécurité des usagers et assurer leur bonne jouissance ;*
- *La désignation, la révocation et la rémunération du syndic et de son adjoint ;*
- *La désignation du conseil syndical, s'il y a lieu ;*
- *L'autorisation du syndic ou des tiers d'ester en justice ;*
- *L'octroi au syndic ou aux tiers le mandat de prendre certaines mesures ;*
- *L'approbation du budget du syndicat, la fixation des charges et le plafond des dépenses ;*
- *L'examen et l'approbation des comptes présentés par le syndic ;*
- *L'approbation du montant des charges et leur répartition.*

Généralement toutes questions intéressant la copropriété pour laquelle il n'est pas prévu de dispositions particulières par la loi ou par le présent règlement.

Section III : Le syndic

Article 22 : *Les attributions du syndic sont :*

- *L'exécution des dispositions du règlement de copropriété ;*
- *La préparation de l'ordre du jour des réunions de l'assemblée générale*
- *La concrétisation des décisions de l'assemblée générale à moins qu'elles ne soient confiées au conseil syndical ou au tiers ;*
- *Veiller au bon usage des parties communes en assurant leur entretien, la garde des principales entrées de l'immeuble et des équipements communs ;*
- *Les réparations urgentes ;*
- *La préparation du budget prévisionnel du syndicat en vue de son examen et son approbation par l'assemblée générale ;*

L'assemblée générale est chargée de :

- La prise de décisions et la mise en place de mesures, devant assurer la sécurité, la maintenance, la conservation et la jouissance de l'immeuble ainsi que la sécurité de ses habitants ;
- La gestion des parties communes en prenant les mesures appropriées en vue de la sécurité des usagers et assurer leur bonne jouissance ;
- La désignation, la révocation et la rémunération du syndic et de son adjoint ;
- La désignation du conseil syndical, s'il y a lieu ;
- L'autorisation du syndic ou des tiers d'ester en justice ;
- L'octroi au syndic ou aux tiers le mandat de prendre certaines mesures ;
- L'approbation du budget du syndicat, la fixation des charges et le plafond des dépenses ;
- L'examen et l'approbation des comptes présentés par le syndic ;
- L'approbation du montant des charges et leur répartition.

Généralement toutes questions intéressant la copropriété pour laquelle il n'est pas prévu de dispositions particulières par la loi ou par le présent règlement.

Section III : Le syndic

Article 22 : Les attributions du syndic sont :

- L'exécution des dispositions du règlement de copropriété ;
- La préparation de l'ordre du jour des réunions de l'assemblée générale
- La concrétisation des décisions de l'assemblée générale à moins qu'elles ne soient confiées au conseil syndical ou au tiers ;
- Veiller au bon usage des parties communes en assurant leur entretien, la garde des principales entrées de l'immeuble et des équipements communs ;
- Les réparations urgentes ;
- La préparation du budget prévisionnel du syndicat en vue de son examen et son approbation par l'assemblée générale ;

- L'établissement régulier du budget du syndicat et la tenue d'une comptabilité faisant apparaître la situation de la trésorerie du syndicat et de chaque copropriétaire ;
- Le recouvrement des charges des copropriétaires contre récépissé ;
- Aviser les copropriétaires de la situation de la trésorerie du syndicat tous les trois mois ;
- La tenue des archives et des registres relatifs à l'immeuble et au syndicat et faciliter à tous les copropriétaires l'accès à ces documents et notamment avant la tenue de l'assemblée générale dont l'ordre du jour porte sur l'examen de la comptabilité du syndicat ;
- Entreprendre des démarches administratives qui lui sont reconnues et celles qui lui sont déléguées ;
- Représenter le syndicat en justice sur ordre spécial de l'assemblée générale ;

Article 23 : A l'expiration de sa mission, le syndic sortant, ou son adjoint, est tenu, dans un délai maximum de 15 jours à partir de la nomination du nouveau syndic, de remettre à celui-ci tous les documents, archives, registres, la situation de la trésorerie et tous les biens du syndicat y compris les liquidités.

Fait à AGADIR, le 04 Janvier 2024

Hicham EL FALEH

Directeur Général
Sté. Anonyme Souss - Massa "S.A."



Vu pour la Législation de la Signature

M. **Hicham EL FALEH**

Apposée et Connue de nous ainsi que

l'identité des Signatures

Agadir Le:

27 MARS 2024

المجربين والشهود
المجربون والشهود
Pour le Président et P.D
Rachid EL MOUJRADI